

Accidents nucléaires :

A RÉPÉTITION

Three Mile Island, Lucens, Tchernobyl, Mühleberg, Pierrelatte, Creys-Malville... Un chemin de croix atomique aux stations répétitives. Tous ces accidents, certes, sont d'importance différente. Tchernobyl ou la catastrophe la plus grave (pour l'instant) de l'ère nucléaire; Creys-Malville, "un incident sans gravité", selon les responsables. Mais tous, de Lucens à Creys-Malville, confirment deux choses. D'abord la technique nucléaire apparaît pour ce qu'elle est : dangereuse, non maîtrisée, hypothéquant gravement l'avenir. Rappelons alors une donnée toute simple. La Commission de réglementation du nucléaire des Etats-Unis a conclu, en 1982, que la probabilité de fusion du cœur d'une centrale (les cas de Tchernobyl, Lucens ou Three Mile Island) est de 1 sur 500. Autrement dit, un tel accident (le plus grave!) est possible une fois par année s'il y a 500 réacteurs en service. Il y en avait 275 en fonction en 1982, 370 aujourd'hui et 540 sont prévus pour 1992. C'est dire si dans cinq ans il faudra avoir le réflexe rapide...

L'information du public ensuite. Aussi déficiente que le fonctionnement d'une centrale nucléaire. De Three Mile Island jusqu'à Tchernobyl en passant par Lucens ou Mühleberg. Three Mile Island (1979) : fusion partielle du cœur, on frise la catastrophe, réponse des responsables : "Il n'y a eu là rien de catastrophique ni rien qui n'ait été prévu" (John Herbein, vice-président de la firme propriétaire de la centrale). Lucens (1969) : il faut attendre dix ans pour disposer d'un rapport final. Mühleberg, où depuis 1979 les promoteurs savent que les conduites du système de refroidissement primaire sont attaquées par les radiations. Ce n'est qu'en août 1986 qu'elles sont remplacées. Entre temps : black-out sur l'information mis à part quelques communiqués dans le style maintenant bien connu : "rien à craindre, on a la situation bien en mains". Sur ces deux aspects, le mouvement antinucléaire a raison depuis toujours : on nous ment!

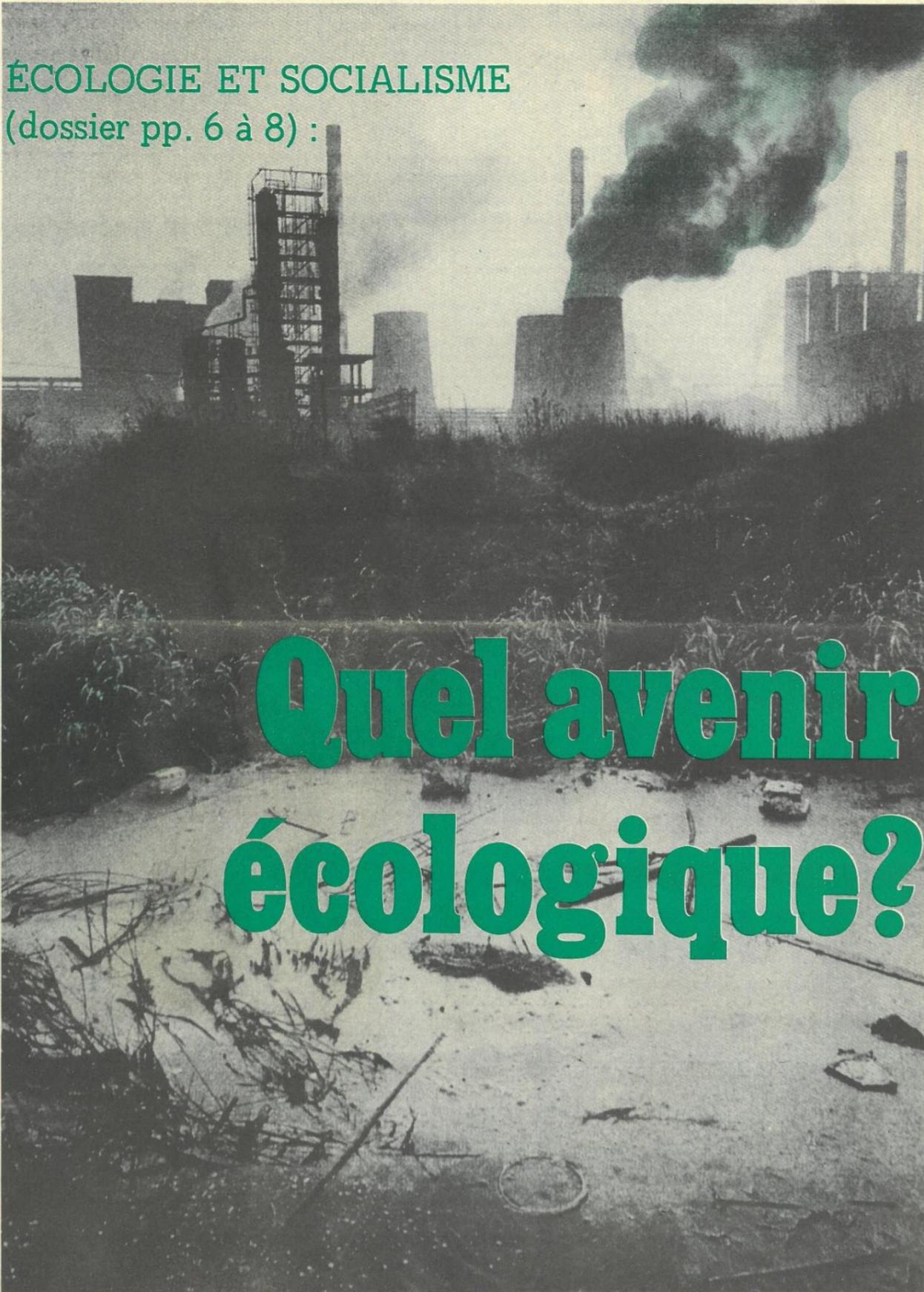
Il est un autre aspect sur lequel les nucléocrates ont longuement fabulé. D'après eux, renoncer au nucléaire, c'était courir tout droit à la débâcle économique. Or, depuis peu, même dans les milieux officiels, on se rend compte que rien n'est moins sûr. Que ce soit le Rheinisch-Westfälisches Institut für Wirtschaftsforschung, un institut allemand de recherche très lié à l'industrie, qui conclut que la sortie du nucléaire est tout à fait supportable économiquement. Ou le journal *Le Monde*, pas précisément vert, écrivant : "L'exemple de l'Italie, où les réacteurs nucléaires se comptent sur les doigts d'une main, montre (...) que cette "énergie du futur" n'est pas, aux conditions actuelles, indispensable au développement d'un pays dépourvu de ressources naturelles" (15 avril 1987). Mais le lobby atomique, suisse en particulier, ne va pas abandonner sans autre l'option irradiante pour laquelle il a déjà investi des centaines de millions. Il faudra les y contraindre. Et on pourrait commencer en stoppant Mühleberg.

La Brèche

La Brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

ÉCOLOGIE ET SOCIALISME
(dossier pp. 6 à 8) :



Quel avenir écologique?

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE :

LA LUTTE POUR LES 35 HEURES

En mouvement

Symposium

De quelle Suisse

ETATS-UNIS

le Tiers Monde

SUISSE

TIERS MONDE

a-t-il besoin?

Fribourg 15/16 mai 1987

FRIBOURG :

POURQUOI UN SYMPOSIUM ?

"Un vent nouveau de liberté souffle sur l'Amérique, redevenue un pays d'espoir aux possibilités illimitées..." Tels étaient les propos que tenait Ronald Reagan au début de son second mandat dans son message sur "l'état de la nation".

Conscients des liens que la Suisse tisse avec le tiers monde au niveau politique, économique et bancaire surtout, nous avons été amenés à poser la question suivante :

De quelle Suisse le tiers monde a-t-il besoin ?

Le Groupe de travail dialogue Suisse - tiers monde organise un symposium sur le thème : Etats-Unis - Suisse - tiers monde.

PROGRAMME

vendredi 15 mai 1987, 19h45

Meeting d'ouverture à l'Ecole de Jolimont (à 5 minutes de la gare) :

Le rôle de la Suisse dans le contexte international

Les conférenciers exposeront leur point de vue sur le rôle que joue la Suisse dans les pays du tiers monde. Avec la participation de :

Noam Chomsky (Etats-Unis). Linguiste éminent, le professeur Noam Chomsky est un brillant et virulent détracteur du néoconservatisme américain. Engagement contre l'intervention américaine en Amérique centrale.

Ernest Mandel (Belgique). Ernest Mandel est professeur à l'Université Libre de Bruxelles. Ses théories politiques et économiques lui ont valu une renommée internationale. Militant du mouvement ouvrier belge et international depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Ursula Brunner (Suisse). Membre du groupe de travail Suisse - tiers monde. S'engage pour le changement des rapports Nord-Sud. Avec la participation d'un(e) parlementaire

nationale(e). Invité : José Maria Sison du Partido ng Bayan (Philippines). Les exposés seront suivis d'un débat.

Samedi 16 mai 1987, 09h00

Plenum à l'Ecole de Jolimont (à 5 minutes de la gare) :

Ideologie et politique étrangère

Exposés des professeurs Noam Chomsky et Hans-Ulrich Jost (historien, Université de Lausanne) sur le courant néoconservateur aux Etats-Unis et les traits fondamentaux de la politique étrangère de la Suisse.

Discussion.

11h45 - 13h45. Repas de midi à la salle paroissiale de Saint-Pierre.

14h - 16h30. Ateliers. Lieu : Université Miséricorde.

17h - 19h30. Meeting de clôture à l'Ecole de Jolimont sur le thème : De quelle Suisse le tiers monde a-t-il besoin ?

Recherche d'alternatives et de possibilités d'actions concrètes. Adoption d'une déclaration publique.

19h30 - 22h. Collation à l'Ecole de Jolimont. Chants de Suisse et du tiers monde. Théâtre avec le groupe "Guanaco" du Salvador.

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat Symposium Etats-Unis - Suisse - tiers monde

case postale 3268

8201 Schaffhouse

CCP : Schaffhouse 82 - 5270 - 0.

LA BRÈCHE...

... va bientôt changer d'aspect et de format. Ceci est prévu pour la fin mai, si tout va bien. Nous allons en effet entièrement confectonner le journal sur ordinateur. Le nouveau format sera un tabloïd : 25 cm x 35,8 cm. Par avance, nous nous excusons des éventuelles maladroresses qui se gliseront peut-être dans les premiers numéros de la nouvelle formule. Les nouvelles technologies ont ceci de particulier, c'est qu'elles sont... nouvelles. Elles demandent donc un certain temps jusqu'à ce qu'elles soient totalement maîtrisées (et appréciées). Mais, bien sûr, nous vous promettons d'ores et déjà de faire de notre mieux.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien qui nous est indispensable.

La Brèche

DÉBRAYAGE AU CERN

Lundi 13 avril, les salariés de l'entreprise ISS Servisystem SA qui travaillent sur le site du CERN ont organisé avec l'appui de la FOBB (Syndicat du bâtiment et du bois) un débrayage. Les travailleurs demandaient, par une lettre signée par 83 d'entre eux, que leur entreprise accepte les recommandations de l'Office cantonal de conciliation de Genève. Ces recommandations proposent :

- l'intégration dans la convention collective de la FOBB puisqu'une soixantaine des salariés d'ISS en sont membres alors que le syndicat signataire, la FCTA, ne compte que deux inscrits ;

- ISS doit se conformer aux règles en vigueur à Genève concernant les conventions collectives, les salaires et les prestations sociales.

Pour l'instant, la direction d'ISS garde le silence sur ces recommandations. Cela fait des mois que les travailleurs se battent pour obtenir des salaires conformes aux minimaux genevois. Par ailleurs, en refusant de traiter avec la FOBB, la direction d'ISS bafoue un droit élémentaire, celui du syndicat. C'est pour appuyer ces demandes que le débrayage du 13 avril a été mis sur pied.

correspondant

ÉLECTIONS TESSINOISES : UN SIÈGE PSO

Les récentes élections cantonales tessinoises - où le PSO a décroché un siège au Grand Conseil - ont été marquées par l'éviction d'un représentant bourgeois du Conseil d'Etat et par l'entrée de Martinelli (PSA) et le maintien du socialiste Bervini au gouvernement. Voici le commentaire de nos camarades :

"Cela a été plus difficile que nous ne l'attendions, bien que nous n'ayons pas espéré faire plus qu'un siège. Nous avons été handicapés par la polarisation entre socialistes du PS et socialistes autonomes (voir La Brèche, No 380). Par ailleurs, nous sommes restés critiques également à l'égard du PSA. Si finalement nous avons soutenu le candidat du PSA au gouvernement, c'était parce que le choix était clair : ou Bervini, ou Martinelli. Cependant le "jeu en valait la chandelle". Désormais nous avons un siège au parlement cantonal, ce qui permettra d'augmenter l'écho de nos idées et de nos propositions. Mais nous resterons ce que nous avons toujours été : un parti qui ne sacrifie pas au jeu parlementaire. Le Grand Conseil sera notamment un endroit où nous répercuterons les luttes dans lesquelles nous sommes partie prenante. Il nous servira en quelque sorte de mégaphone. Mais nous comptons et contribuerons d'abord à la mobilisation des gens concernés plutôt que sur l'ambiance feutrée de l'institution parlementaire."

correspondant

ARGENTINE : Pas d'amnistie, pas d'amnésie, NON AU POINT FINAL

Les mères de la place de Mai ont lancé une campagne de signatures contre le "point final" : "Signez un foulard", demandent-elles. Ces foulards portent l'inscription "Carcel a los genocidas" ("prison pour les auteurs du génocide").

Le 30 avril, les mères de la place de mai noueront ces foulards du monde entier en une longue chaîne devant le palais du gouvernement.

Vous pouvez signer en écrivant à : Association "mémoire", case postale 2086, 1211 Genève 2. Dons : CCP 12 - 5433, mention "point final".

BIENTÔT
LE
PREMIER
MAI
PARTICIPEZ
AUX
DÉFILÉS



p.c.c. Hergé.

Quand M. Eggly parle du "vrai visage du Nicaragua" aux Vigilants :

LE VRAI VISAGE DE QUI ?

Eh oui, M. Eggly a parlé du Nicaragua aux Vigilants. Voici l'intervention de Provo (journal jeune) pour remettre les choses à leur place :

"Après quelques jours passé dans ce pays, vous en brosez le "vrai visage" avec une légèreté et une ignorance manifestes. Par exemple :

* Votre rapport de séjour fait état de rencontres avec un syndicat pro-américain minoritaire, la CUS (2 o/o des syndiqués) mais avec aucun autre. L'avis de la CUS vous suffit pour prétendre que les libertés syndicales (qui sont d'ordinaire le dernier de vos soucis) seraient "bafouées" au Nicaragua. Comment fonctionnent, agissent et discutent les 98 o/o des syndiqués nicaraguayens, vous l'ignorez - tout simplement.

* En débat public organisé par Le Courrier le 16 janvier 1987, vous avez reconnu IGNORER qu'une réforme agraire radicale avait distribué des terres, en coopératives et en propriété privée, à 80 000 familles paysannes, soit entre 600 000 et 800 000 personnes. Cela ne vous a pas empêché d'écrire dans le Journal de Genève du 3 septembre 1986, qu'une "bonne partie des paysans subit davantage d'entraves que sous Somoza".

* A "Table ouverte", vous avez prétendu que le Nicaragua avait un demi-million de réfugiés. LE HCR en recense 70 000. Le chiffre d'un demi-million est celui du Salvador, que vous avez présenté comme "marchant vers la démocratie" (...)

* Au débat du Courrier, vous avez admis que la contra avait eu des actions terroristes, mais que les militaires de la contra étaient sous le contrôle d'une opposition politique et démocratique, incarnée notamment par M. Cruz. Celui-ci a démissionné en février en expliquant que jamais il n'avait pu mettre les militaires terroristes sous contrôle et que les USA refusaient de l'aider.

* Peut-être admettez-vous maintenant qu'il faut soutenir "l'opposition démocratique intérieure" du Nicaragua. Cette opposition - malheureusement pour vous - existe depuis longtemps et a participé aux élections de 1984. Allez-vous continuer à prétendre que ces élections étaient frauduleuses et que l'opposition est bafouée au Nicaragua ? A trop croire vos amis de la contra et la propagande américaine, vous voilà pris au piège.

* Malgré l'échec de présenter la contra comme une "solution démocratique", les USA réaffirment leur volonté d'intervention militaire contre le Nicaragua (d'énormes manœuvres sont en cours). Vous opposez-vous, oui ou non, à ces pressions militaires comme au boycott, tous dénoncés par le Tribunal de La Haye ? (...)

Sans doute préférerez-vous passer votre soirée avec vos amis de Vigilance. Tout ce qui peut médire de la libération d'un peuple du tiers monde les a toujours confortés dans leur xénophobie."

PROVO

SOMMAIRE

EDITORIAL

Accidents nucléaires : à répétition 1

POLITIQUE

Premier Mai : solidarités perdues ? 3

Rationalisation à Berne : Hayek et ses émules 3

FEMMES

RU 486 : une nouvelle histoire d'A. 4

SATIRICON

Après le 5 avril : "demain on continue" 4

SOCIAL

Après le 5 avril : "demain on continue" 5

DOSSIER SPÉCIAL ÉCOLOGIE

Un couple à problèmes : écologie et socialisme 6 - 7 - 8

INTERNATIONAL

AFRIQUE DU SUD : complicité bancaire 9

Au SALVADOR : rien ne va plus 9

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : les 35 heures contre la flexibilité. Une interview de Jakob Moneta 10

À LIRE

Histoire ouvrière (1935 - 1938) : la paix du travail à Genève 11

L'ÉVÈNEMENT

Flocages à l'amiante : les pollueurs seront-ils les payeurs ? 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-
une année, enveloppe fermée 65.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-
abonnement d'essai (7 num.) 13.-
(au lieu de 17 fr. 50)

Rédaction, administration :

La Brèche
3, rue Chaucrau
1003 Lausanne
021 / 20 98 49
CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche

case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47

case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds

case postale 28, 1700 Fribourg 6

case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02

3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91

case postale 82, 1020 Renens VD 1

case postale 1532, 2002 Neuchâtel

case postale 485, 1400 Yverdon

Premier Mai :

La célébration du Premier Mai — le terme s'impose car on ne peut guère faire moins fête et moins journée de lutte! — intervient au lendemain d'une forte poussée électorale des "verts", où le Parti socialiste laisse autant de plumes que les partis bourgeois. La tendance va se confirmer aux élections nationales de cet automne. Parti de gouvernement, le PS n'est plus une référence pour des milliers de salariés qui cherchent une alternative à la crise de cette société et le manifestent par leur vote.

Mais le Premier Mai coïncide aussi cette année avec une célébration encore moins glorieuse : les cinquante ans de paix du travail. Durant tout l'été, la FTMH et le patronat de la métallurgie vont organiser cet "anniversaire" jusque dans les entreprises! Les patrons ont de quoi se réjouir : qui peut espérer mieux qu'un syndicat qui, depuis 50 ans, signe une convention collective où les salaires ne sont même pas fixés en précisant qu'il ne luttera pas? Cet esprit, on le sait, domine la majorité des syndicats suisses. Le "niveau de vie", disent-ils, s'est amélioré : s'il est vrai que les salaires ont plus que doublé depuis 1939, le pouvoir d'achat n'est pas aussi brillant et surtout, le temps de travail élevé, le stress et la productivité rongent en santé ce qui est accordé en monnaie. Sans parler de toutes les autres nuisances que cette société accumule et qui minent

Solidarité perdue

à revers le "niveau de vie", au sens qualitatif. Même sur le plan salarial, le bilan est amer : depuis 1939, l'écart entre un ouvrier qualifié et non qualifié s'est creusé de plus de 50 o/o et même de 150 o/o pour les femmes. La "paix du travail", c'est le sacrifice permanent aux impératifs de la rentabilité des patrons. L'accord d'ETA-Marin sur les horaires flexibles le confirme.

Le monde du syndicalisme et du socialisme suisses officiels, c'est le monde des solidarités perdues. Ce n'est un secret pour personne que les syndicats suisses regroupent à peine deux travailleurs sur dix et en défendent encore moins. Ezio Canonica, ancien président de l'USS, disait en 1972 : "L'idéalisation de la paix du travail, notamment de la paix absolue et illimitée, signifie l'intégration des syndicats au système existant et le renoncement à la lutte pour un régime social supérieur." Quelques secteurs syndicaux résistent, comme l'ont montré des mobilisations récentes : bâtiment, secteur public, fonctionnaires fédéraux, actions dans certaines entreprises, du Comité travail et santé de Neuchâtel à ETA. Cette résistance, à chaque fois et même si la lutte obtient peu, recrée des réseaux de solidarité. Mais ils restent fragiles.

Chaque jour pourtant, cette société produit ses désastres, grands comme Tchernobôle, plus "ordinaires" comme les morts de la route et les malades du travail ou sournois comme la pollution de l'air. Chaque jour elle use ses ressources non seulement naturelles mais humaines et laisse pour compte ici un monceau de déchets, là un chômeur de 55 ans, ici un vieil immeuble habitable, là une femme seule avec enfants mais sans avenir professionnel ou un jeune à la recherche d'un local pour faire de la musique. Heureusement, bien des gens ont les yeux plus ouverts que les bonzes syndicaux ou les carriéristes socialistes. Des réseaux de solidarité se reconstituent, hésitants et fragiles aussi, mais au moins prêts à agir : écologistes, tiers-mondistes, féministes, syndicalistes actifs, locataires, antiracistes. La plupart n'en ont que faire du Premier Mai et de ses célébrations du "renoncement à un régime social supérieur". Ils sont pourtant l'amorce de solidarités recréées. Rassembler ces forces, plus largement que les écologistes ne le font sur le plan électoral, agir ensemble et regrouper un front unitaire et pluraliste qui exprime ces solidarités, les anciennes envers les plus démunis socialement comme les nouvelles, est l'unique chance qu'elles ne soient pas à nouveau perdues.

Michel Thévenaz

L'administration cantonale bernoise rationalisée :

HAYEK ET SES ÉMULES



Peter Hablützel, sociologue, éminent socialiste, ex-conseiller personnel de Willi Ritschard et actuel Hayek de l'administration cantonale : "Chez les sociaux-démocrates s'accumule un potentiel innovateur qui développera des utopies concrètes pour un futur réel de notre société." Ce sont les futurs "rationalisés" qui seront contents de l'apprendre.

"Le gouvernement bernois veut baisser les impôts", "le but de l'UDC (démocrate du centre) pour 1988 : plafonnement du personnel", "dans les hôpitaux bernois, le personnel souffre aussi", "aide socialiste au conseiller d'Etat UDC"... Voilà quelques gros titres de la presse bernoise de ces derniers temps. Leur dénominateur commun? En dépit de la majorité "rose-verte" (trois socialistes et deux listes libres), la politique du gouvernement cantonal bernois reste dictée par les quatre représentants de l'UDC. Avec l'aide d'un éminent socialiste, Peter Hablützel.

Juin 1986 : "Tandis que du côté bourgeois les néoconservateurs cherchent avec prédilection leurs recettes politiques dans les poubelles de l'histoire, chez les sociaux-démocrates au contraire s'accumule un potentiel innovateur qui développera des utopies concrètes pour un futur réel de notre société." Ainsi parlait Peter Hablützel, sociologue et ancien conseiller personnel de Willi Ritschard, dans la Rote Revue (6/86).

Hablützel — Hayek

Février 1987 : le Grand Conseil bernois entérine des motions bourgeoises pour le plafonnement du personnel malgré l'opposition de la gauche réunie (PS, POCH, PSO). Et le 27 février, la Berner Zeitung titre à la une : "Soutien socialiste au Conseil d'Etat UDC — Hablützel passe au crible les finances cantonales". L'ancien conseiller personnel de Willi Ritschard, en effet, a commencé début février à concrétiser les vœux exprimés dans les motions de la droite. Dans une interview de la même édition de la Berner Zeitung, Peter Hablützel, accessoirement membre du syndicat de la fonction publique SSP/VPOD, explicite on ne peut plus clairement son "concept" des "utopies concrètes pour un futur réel". Voici : "Il s'agit en premier lieu dans cet exercice des structures de fonctionnement et d'organisation qui seules permettront un travail efficace de l'administration. Ceci touche donc à l'organisation de l'appareil d'Etat. (...) En ce qui concerne mon mandat, l'appartenance de M. Augsburger à l'UDC (le conseiller d'Etat qui l'a commandité) ne joue aucun rôle."

Question de la Berner Zeitung : "Le but de votre mandat est la limitation des dépenses de l'Etat par la rationalisation. N'est-ce pas un peu contradictoire avec les demandes syndicales, notamment du SSP/VPOD?" Réponse du maître en utopie : "Les syndicats ne sont pas à ce point retardataires qu'ils soutiennent les "fonctionnements à vide" de l'Etat dans les cas où de pareilles situations sont décelables. Je suis moi-même membre du SSP/VPOD. Evidemment il existe une certaine peur des rationalisations car celles-ci sont d'habitude impulsées par la droite. Mais dans le cas de mon mandat, il s'agit plus de possibilités d'épargne que de la situation individuelle du fonctionnaire. Ceci dit, j'y vois effectivement un champ de rencontre entre les différents partis : le PS veut, lui aussi, un Etat efficace sachant gérer de manière économique nos impôts."

Coup dans le dos

La section cantonale du SSP/VPOD s'est immédiatement distancée des déclarations et du mandat "à la Hayek" de Hablützel. Dans un communiqué de presse, le syndicat ne comprend pas "comment un membre du PS et de la VPOD a pu accepter un mandat du conseiller d'Etat UDC Augsburger pour une analyse d'efficacité de l'administration cantonale. Le cadre politique et le but de cet examen "à la loupe" sont clairs : contre la volonté de l'ensemble de la gauche au Grand Conseil, la droite veut imposer un plafonnement rigoureux du personnel. Alors que l'administration voit ses tâches s'accroître, les conditions de travail se détériorent. Exemples : depuis 1973, le

personnel d'Etat n'a plus eu d'augmentation réelle de salaire; en 1984, la compensation semestrielle du renchérissement a été abolie; dans les homes et hôpitaux, entre autres, existe depuis plusieurs années un stop général du personnel et ceci malgré une augmentation prouvée de la charge de travail; lors de l'introduction des 42 heures au début de cette année, un nombre insuffisant de nouveaux postes fut accordé. Résultat : stress accru pour le personnel, ce qui se répercute sur la qualité des prestations. Le travail de Hablützel, que la droite utilisera comme une feuille de vigne, est un coup dans le dos des syndicalistes."

Et de fait, le 28 février, la Berner Zeitung titre : "Nous aimerions économiser un demi-milliard de francs". D'ailleurs le chef de Hablützel, le conseiller d'Etat Augsburger, ne laisse planer aucun doute sur l'objectif de toute l'affaire : "Avec cette étude d'efficacité, nous voulons obtenir une administration flexible, donc efficace et peu coûteuse." Son parti le répètera tout aussi clairement à l'occasion d'une conférence de presse : "L'UDC entend assainir les finances publiques d'ici à 1991" (Bund, 3 mars). D'où le plafonnement du personnel qu'ils veulent introduire à la fin de l'année prochaine.

Durant ces mêmes jours heureusement, les lecteurs/trices des journaux bernois purent entendre un autre refrain sur les "bienfaits de la rationalisation". Celui des salariés des hôpitaux de Thoun et de Berne qui supportent déjà les conséquences du stop du personnel. Pour dénoncer cette situation, ils ont organisé une récolte de signatures pour de meilleures conditions de travail. Ils relèvent ainsi dans leur pétition : "Nous voulons un hôpital public dans lequel les conditions de travail et le climat n'empêchent pas un travail valable avec les patients." Gageons que ces revendications n'ont pas grand-chose à voir avec les "utopies concrètes" de M. Hablützel, digne disciple de Hayek!

Peter Sigerist

RU 486, une pilule abortive :

UNE NOUVELLE HISTOIRE D'A.

L'avortement va-t-il être révolutionné par une simple molécule, le RU 486 ? Serait-ce pour demain, l'"avortement chimique", à domicile, grâce à une pilule ? Le débat s'est ouvert dès 1983 — les premières expériences du professeur W. Hermann de Genève ont ouvert des espoirs — expériences poursuivies depuis en France, Suède et Hongrie.

L'invention de la formule chimique revient à la société française Roussel-Uclaff qui reste maîtresse de la commercialisation de la future pilule. Si l'annonce de la rapide mise en vente du produit a fait la une des médias déjà en 1985, le RU 486 semblerait proche d'entrer sur les rayonnages des pharmacies en France (*Libération*, 5 février 1987). Cependant, la prudence est de rigueur. Toutes les garanties médicales ne sont pas réunies. Mais surtout un profond embarras s'empare des pouvoirs publics. Le RU 486 serait-il trop simple, confondant contraception et avortement ? Ou trop provocateur, relançant le double débat autour de l'avortement : éthique et démographie ?

Pilule contraceptive et abortive

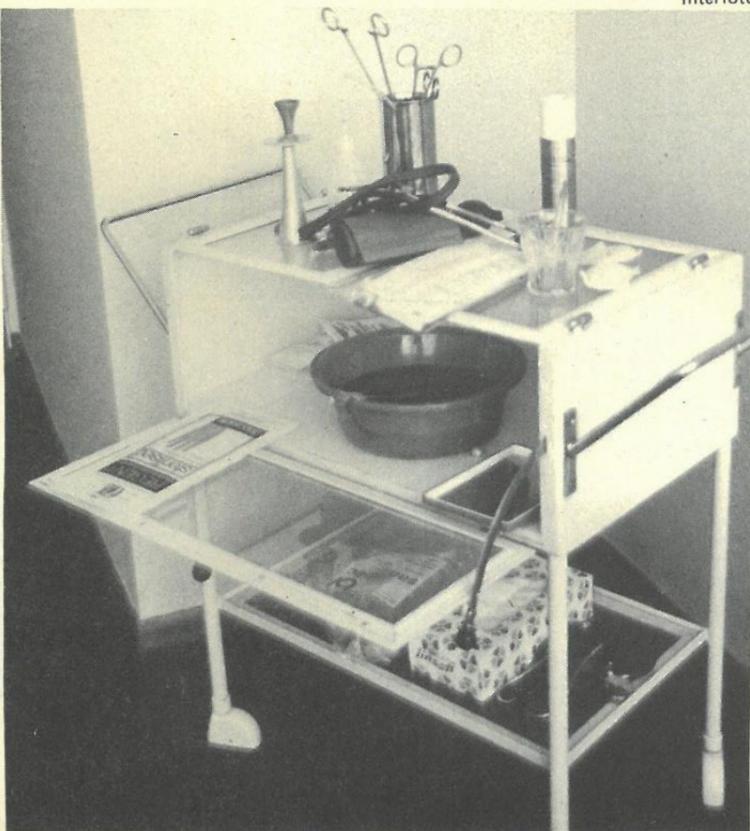
Renouant avec les traditionnelles herbes abortives, le RU 486 permettrait d'écarter l'avortement instrumental, chirurgical, encore trop souvent facteur de traumatismes divers.

Il s'agit d'une anti-hormone. Schématiquement, cette molécule s'oppose aux effets de la progestérone, hormone indispensable à l'implantation de l'ovule fécondé dans l'utérus vers le vingtième jour du cycle. Le RU 486 peut intervenir pour bloquer l'action de l'hormone. En fait c'est une antiprogéstérone.

Utilisé dans la deuxième partie du cycle menstruel, le RU 486 provoquerait les règles. Qu'il y ait ou non début de grossesse — la femme ne peut encore le savoir — le RU serait alors l'équivalent du stérilet, empêchant la nidation de l'embryon. "Le RU se situe à mi-chemin de la contraception et de la "contragestion", la femme l'utilisant "à l'aveugle", sans savoir si elle est enceinte ou non." (*Le Monde*, 11 février 1985.) En l'état actuel, les recherches ne permettent pas encore de garantir qu'il n'y ait aucune conséquence sur les cycles suivants, ou d'autres effets secondaires. Bien que le taux de succès atteigne 80 o/o, comme pilule "contragestive" régulière, le RU 486 n'est pas encore au point, précise le Dr Giudici¹. On ignore les causes des 20 o/o d'échecs. Il faut poursuivre les études.

Utilisé après un retard de règles, le RU 486 déclencherait un avortement. Administré dans les dix jours qui suivent la date présumée des règles (soit une grossesse inférieure à sept semaines comptées dès le début des règles normales), son efficacité serait de 85 o/o. Associé à une faible dose de prostaglandines, le taux de succès augmente à 94 o/o, voire 100 o/o selon l'Institut Kardinska de Stockholm.

Grâce à cette dernière formule combinée, le RU 486 a l'avantage de faciliter l'ouverture "naturelle"



Interfoto

C'est long. L'épreuve de l'avortement n'est pas éliminée. Mais comparée aux visites médicales, à l'expertise psychiatrique, aux listes d'attente pour entrer en clinique ou à l'hôpital, la démarche est allégée, l'angoisse moindre. L'énorme progrès est souligné par Chantal Birman, sage-femme de la maternité des Lilas en France : "Au-delà d'une substantielle démedicalisation, le RU, pris à domicile, contribue à faire de l'avortement une décision privée, libre des carcans institutionnels, et va dans le sens d'une plus grande autonomie individuelle. En ce sens, le RU répond davantage à ce que j'imagine être un droit réel à l'avortement. En comparaison, l'aspiration est plutôt un droit formel à l'avortement." (*Le Monde*, 11 février 1985.)

Les lois

En France l'avortement est libéralisé. La loi-Veil de 1979 prévoit cependant que l'avortement doit être pratiqué dans des établissements agréés et après un délai de réflexion de sept jours. Délai impossible à respecter avec le RU.

En Suisse, l'avortement est toujours interdit. Une commercialisation rapide en France voisine créera inévitablement une pression énorme. Une simple visite chez un médecin au-delà de la frontière et une pilule, même non remboursée, seraient une libéralisation bienvenue. Une situation inversée des cliniques d'avortements genevoises qui, avant 1979, accueillait des milliers de Françaises. La dépénalisation de l'avortement sera de fait posée avec acuité.

Mais l'éthique se double d'un autre débat complexe, fort exploité par les opposants au droit à l'avortement. La chute de la natalité les angoisse et ils l'imputent, à tort, à la pilule et à l'avortement. Ils sauront réinsister sur la morale sexuelle — la campagne Stop Sida les y encourage déjà — et sur les dangers de la disparition lente de la civilisation européenne. Le Dr Fonty, en France, souligne cet obstacle de taille à la commercialisation du RU 486 : "Il n'est guère tolérable pour une société que l'infécondité soit aussi simplement à la disposition des femmes... Pour un pouvoir politique, notamment un Ministère de la santé et de la famille naviguant en pleine période à prétention nataliste, c'est difficile à mettre en place. Politiquement, ça me paraît périlleux, mais sait-on jamais ?" (*Le Monde*, 11 février 1985.)

Pas de faux espoirs, mais les espoirs sont permis tout de même. Le RU 486 peut apporter un énorme soulagement aux femmes voulant interrompre une grossesse involontaire. Mais les femmes se sont encore peu exprimées. La récupération des luttes féminines par l'institution médicale et par les trusts pharmaceutiques est trop présente. Qu'on se rappelle qu'une fois la pilule mise au point, on a quasi abandonné toutes améliorations ultérieures. Les autres moyens contraceptifs, en particulier la pilule pour homme, restent au tiroir.

M.-Thé Sautébin

du col de l'utérus, d'où une application envisageable pour les interruptions chirurgicales de grossesses plus avancées, voire pour faciliter l'accouchement.

Le Dr Giudici précise que le RU 486 est encore à l'état expérimental. "Si le stade de l'expérimentation "animale" peut être considéré comme satisfaisant, l'expérimentation chimique est encore très insuffisante."¹

L'inventeur-producteur Roussel-Uclaff se prépare à une commercialisation prochaine : en 1990 selon le Dr Giudici. Mais dès ce printemps, la demande serait posée sur le bureau de Mme Barzach, ministre française de la Santé.

grossesse changeraient radicalement. Une visite médicale, une ordonnance, la pharmacie, une pilule... et chez elle, la femme attendra ses règles. Elle attendra l'expulsion du fœtus... qui interviendra environ deux à sept jours après.

Initiative avortement en piste

A son assemblée générale du 28 mars dernier, l'USPDA (Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement) a décidé de lancer au printemps prochain une initiative fédérale pour la libéralisation de l'avortement dans le cadre d'un délai de dix ou douze semaines, sans intégrer à l'initiative le remboursement par les caisses-maladie.

Les divergences subsisteront sur ce point. Mais une telle solution peut espérer passer le cap de la double majorité et peut créer de nouvelles conditions pour une extension réelle du droit, légal et en pratique, de l'interruption de grossesse. Le débat autour des nouvelles techniques de reproduction ne doit pas éliminer celui sur l'avortement, bien au contraire. Il faut éviter les diktats des tenants réactionnaires du "droit à la vie", qui tentent par tous les moyens de limiter les droits des femmes de choisir leurs maternités. La pression exercée par Oui à la vie est réelle. Les Radicaux se sont repliés sur une solution fédéraliste, alors qu'en 1977 ils soutenaient largement le délai. Ce recul non négligeable ne doit pas nous faire oublier qu'en même temps, les couches progressistes, ouvertes à une libéralisation, elles aussi, se développent. Toute la question demeure cependant : quelles forces vont de fait s'engager pour faire aboutir une initiative, sinon la gauche... alors que l'USPDA voudrait bien éviter cette connotation ?

Et les femmes ?

Au cœur de la discussion : quand se fait la prise de conscience qu'une grossesse non désirée a débuté ? Désirée, une grossesse est identifiée dès les premières semaines. Mais trop souvent, elle est le fruit d'un mauvais hasard, d'un échec de la contraception... Et le retard de règles n'est pas tout de suite assimilé à une grossesse ! Selon l'expérience, environ une femme sur cinq consulte un médecin dans le très court délai de sept semaines, période où le RU est efficace. Le RU 486, au stade actuel, serait donc réservé à une élite de femmes qui savent contrôler leur corps. Et pour les autres, pour des grossesses au-delà de sept semaines — l'énorme majorité — l'avortement continue à se poser en termes traditionnels. Ne l'oublions pas.

L'interruption de grossesse reste un acte difficile, une décision souvent douloureuse. L'avortement "de convenance", tant décrié par les adversaires, n'existe pas. Il faut le redire. Du reste personne ne revendique l'avortement, seul le droit est en débat. Plus l'avortement est pratiqué tôt, moindres sont les séquelles, l'angoisse et le traumatisme. Avec le RU 486, les conditions d'interruption d'une



SATIRICON

PIPI — CACA — GAGA

L'histoire est belle comme un pot-de-chambre et se passe aux Etats-Unis, où ce bon vieux Ron a mis en place une commission chargée de plancher sur la productivité et les gaspillages, pour ne pas dire les déchets. Ici elle a pondu des recommandations en matière de temps passé aux chiottes par le personnel (TCP). A l'autre bout du continent, une entreprise s'aperçoit que son TCP est largement supérieur à la moyenne nationale. Du coup, d'audacieuses mesures sont prises.

En gros, chaque employé dispose d'un certain crédit d'utilisation des gogues. L'utilisation de ce crédit est contrôlée par un système de reconnaissance de la voix humaine, dirigé par un ordinateur. En pratique, cela se passe ainsi : lorsque vous allez dans cet endroit où l'on se rend généralement seul (sauf perversions sexuelles marquées ou manque à combler subitement), vous vous annoncez oralement à l'entrée (l'oral et l'anal, ô mânes de Freud !).

Au bout de trois minutes d'installation, une voix vous

indique — comme au téléphone — que celles-ci sont écoulées. Un bitougnot électronique vous zonzonne alors dans les oreilles durant 30 secondes. Puis le distributeur de papier se rétracte, les toilettes sont rincées et la porte s'ouvre. Mais comme les patrons ne sont pas des ordures, simplement des emmerdeurs, les employés ont le choix entre une voix féminine et masculine. Vachement chié, comme système, surtout pour ceux qui dépassent leur crédit : le mois d'après, les W-C leur sont effectivement closés les premiers jours. Diarrhéiques, diurétiques, même combat !

Que conclure d'autre de cette plongée dans les égouts du capitalisme, sinon qu'il s'agit d'un système de merde ? Et que le hareng sentira toujours la cacque !

E. Peter-Panther

P.S. : Le sociologue qui rapporte cette expérience dans le *Los Angeles Times* (repris dans l'*International Herald Tribune* du 3 avril 1987) s'appelle G.T. Marx. Cela non plus ne s'invente pas !

Nous revenons dans ce numéro sur le résultat de la votation du 5 avril à propos des réfugiés et de la loi sur les étrangers. Contre le référendum se dressaient l'Etat, l'administration et l'essentiel des partis bourgeois. Faisant face à un tel adversaire, nous ne pouvions réunir la majorité du corps électoral. Nous le savions, nous l'avons dit. L'animal était méchant; ce projet liberticide, raciste, il l'avait conçu pour l'appliquer. Pour nous tous qui soutenions ce référendum, qui participions au mouvement de défense des réfugiés, il s'agissait dès lors de construire la plus forte minorité, d'imposer son droit à exister, de préparer les meilleures conditions pour les combats de demain.

Comment continuer? Au cours des semaines et des mois à venir, le mouvement de défense des réfugiés aura à définir ses nouvelles perspectives. Il nous faudra également réagir aux initiatives et aux pratiques réelles mises en place par les autorités.

Après le 5 avril :

« DEMAIN ON CONTINUE »

Au soir du 5 avril, le Conseil fédéral et l'essentiel des bourgeois avaient atteint leur objectif arithmétique. La majorité des citoyennes et citoyens s'étant exprimé(e)s approuvait les révisions des lois sur l'asile et sur les étrangers. La participation s'élevait à 41,8 o/o. Ainsi un peu plus de 28 o/o du corps électoral imposait sa décision. La victoire souriait à Mme Kopp, et à tous ceux qui n'avaient pas compté leurs efforts à ses côtés. C'est-à-dire ceux qui avaient su associer les accents racistes, chauvins et nationalistes aux inquiétudes de l'opinion publique. Ceux qui n'avaient pas hésité à se prévaloir de leur autorité administrative pour émouvoir l'électorat.



Timbre de solidarité avec Januz SALIHI. A commander à l'adresse de la Coordination genevoise pour la défense du droit d'asile, 9, avenue Sainte-Clotilde, 1205 Genève.

Ces projets de révision sont aujourd'hui la loi qui brise le droit d'asile. Mme Kopp et les siens avaient espéré introduire par la bande ces modifications législatives. L'aboutissement du référendum empêchait ce forfait. Certes un citoyen sur trois, seulement, a refusé ce forfait. Mais le pourcentage deux fois supérieur au résultat d'Être solidaires révèle un renforcement du courant solidaire. Et surtout, tous ceux qui constituent la conscience de ce pays ont rejeté sans nuance le projet des autorités. Il ne s'est pas trouvé un intellectuel reconnu, pas une personnalité religieuse, pas un scientifique prestigieux, par un artiste ou un sportif de premier plan à leur côté.

Près de 600 000 citoyens ont soutenu cette cause. A l'échéance de ce scrutin, le mouvement de défense des réfugiés est plus fort qu'il ne l'était il y a quinze mois lorsqu'il prenait connaissance du projet de révision. Mme Kopp a fait mine de triompher en prenant connaissance du résultat, mais l'amertume perceait néanmoins. Mme Kopp appelle de ses vœux le consensus général, la collaboration. "Pour résoudre le problème, il ne suffit pas de changer une loi", soulignait-elle. En effet. Nous serons de faire échouer cette solution.

La politique officielle à l'égard des réfugiés : un révélateur

La haine contre les réfugiés, généralement issus du tiers monde, prend des formes semblables dans tous les pays occidentaux. Ce racisme est l'une des formes de leur guerre en cours contre le tiers monde, comme par exemple la manipulation de "sa" dette. En Suisse comme ailleurs prend corps une idéologie semblable à celle qui prévalait lors de la période coloniale: "ces gens-là ne sont pas dommage. Du reste ce ne sont pas vraiment des gens". Les arguments de ceux qui s'opposent au suffrage universel en Afrique du Sud sont particulièrement révélateurs de cet état d'esprit.

Mais les émotions populaires hostiles aux réfugiés apparues ces dernières années révèlent un malaise. L'empressement des autorités à devancer ces émotions, à les satisfaire, le confirme également.

La longue période d'expansion qu'avait connue la Suisse était attribuée par les syndicats, le patronat, les partis, l'Etat, à la paix du travail, cette formule magique suisse. Comment expliquer le déclin, la brutalité accrue des rapports sociaux alors que subsiste cette formule magique?

Coincidence, c'est au moment même où les effets de la récession gonflent les poches de pauvreté que quelques milliers de réfugiés du tiers monde déposent leurs demandes d'asile. Reconnaisables à leur apparence, ils peuvent être des boucs émissaires, qui prennent le pain de la bouche des chômeurs, qui mangent les rentes des rentiers. Mme Kopp et les siens (sachons le reconnaître) surent — au moyen de quelques "coups" — cristalliser et stimuler les passions. Rappelons ces "exploits": l'expulsion massive des "faux réfugiés" zairois, la dénonciation de l'araignée tamoule, pourvoyeuse de drogue, etc.

Effectivement, la révision de la loi sur l'asile est utile aux autorités. Rappelons explicitement de la période des années quarante où "la barque était pleine", cette politique entretient l'illusion que les autorités privilégieront la solidarité entre Suisses.

A l'heure où se généralise le travail précaire, où la flexibilité patronale cherche à plier toutes les conquêtes sociales, cette illusion sera d'autant plus forte qu'un large courant populaire se fourvoiera dans les méandres du racisme et de la xénophobie.



La manif du MODS du 27 septembre 1986 à Berne : des milliers de personnes contre le racisme.

Asile et Ueberfremdung

Dès son adoption en 1931, la loi sur les étrangers s'articule autour de la notion d'"Ueberfremdung" (surpopulation étrangère): la Suisse est sans cesse menacée d'être dénaturée par un surnombre d'étrangers, le Conseil fédéral a pour tâche d'examiner année après année la réalité de cette "menace".

Cet instrument est une arme puissante de division des salariés. Les syndicats, le Parti socialiste sont associés à l'évaluation de cette menace. Or l'administration fédérale et le patronat définissent ce nombre selon l'intérêt économique et celui des entreprises.

Au cours des années soixante et soixante-dix, alors que l'Action nationale, les Républicains, Vigilance combattaient la surpopulation étrangère, patronat et autorités fédérales avaient fermement combattu ces xénophobes. Ils reconnaissaient bien sûr la notion de surpopulation étrangère mais n'iaient son actualité. Les usines et les chantiers avaient besoin de bras. Aujourd'hui, ce sont le patronat et l'Etat eux-mêmes qui font appel à cette notion raciste. "La barque est pleine!", ont-ils dit. C'est sous ce mot d'ordre qu'ils ont fait voter la révision de la loi sur l'asile. Dans le même mouvement d'ailleurs, ils ont également fait voter une révision de la loi sur les étrangers, au terme de laquelle tout étranger qui sera trouvé en Suisse après l'échéance de son autorisation de séjour pourra être emprisonné.

Le 6 octobre 1986, le Conseil fédéral rendait publique l'ordonnance 1987 de la loi sur les étrangers. Parmi ses propositions, une disposition raciste. Seuls les étrangers issus des pays traditionnels d'émigration pourraient bénéficier d'une autorisation de séjour pour travailler en Suisse. D'autres dispositions discriminatoires trouvaient place dans ce texte. Ainsi le renouvellement de l'autorisation de séjour d'un étranger marié à une Suisseuse peut lui être refusé s'ils ne font plus domicile commun, quelle que soit leur situation matrimoniale. Après les faux réfugiés, voici qu'apparaissent, grâce à l'imagination sans frein de nos chefs, les faux mariés.

La droite au pouvoir et ses patrons le savent: les incertitudes de la situation économique internationale et la brutalité antisociale de leurs projets vont poursuivre la dégradation des conditions de vie et de travail. A chaque étape de ce processus, ils se préparent à détourner contre l'étranger l'exaspération des salariés et des défavorisés.

C'est dans ce cadre général qu'il nous paraît important de restituer la campagne référendaire.

Éléments de bilan

Ces éléments de bilan sont partiels et lacunaires. La campagne référendaire a été très riche en expériences et s'est traduite par d'innombrables activités locales. Le corollaire de cette richesse et de cette diversité, c'est la difficulté de tirer un bilan national détaillé. Une consigne avait circulé: quel que serait le résultat, au soir du 5 avril, nulle part en Suisse un réfugié ne devrait être isolé. Des fêtes, des assemblées étaient ainsi prévues dans nombre de villes. Outre ces rencontres, de nombreuses manifestations de rue eurent lieu. Pour la première fois, au terme d'un scrutin, des gens sont descendus dans la rue, en affirmant: demain on continue!

Les groupes d'initiative, les coordinations locales avaient ainsi trouvé un thème qui unifie leurs efforts. Dans combien de cas ne s'agissait-il pas de réseaux d'amis qui cherchaient à protéger "leurs réfugiés"? Tous ces collectifs se sont constitués en une autorité morale, cette dernière interpellant l'autorité politique: "Aujourd'hui nous savons. Nous ne pourrions plus jamais dire: "Nous ne savions pas." L'autorité politique n'apparaissait plus que sous le jour de l'autorité policière, de Mme Kopp.

Grâce à cette campagne, ces réseaux sont devenus la société solidaires, rempart contre l'arbitraire. Dans les mois à venir, sans doute, ce mouvement devra réfléchir comment consolider ses bases, comment empêcher que ne s'appliquent les abus autorisés par la nouvelle loi.

En Suisse romande, et tout particulièrement dans le canton de Vaud, la CRT, le POP s'étaient opposés au référendum et avaient combattu la récolte de signatures, craignant que ce projet ne fasse le jeu de l'Action nationale. Nous ne doutons pas que le résultat facilite l'unification de tous les efforts. Si le référendum a été soutenu par les Eglises, le Parti socialiste et le Parti socialiste ouvrier, les POCH et les syndicats; si toutes les forces de gauche et nombre d'écologistes, voire des démocrates-chrétiens, ont appelé à voter contre la révision, sur le terrain les militants engagés ont différé de ce profil. Très souvent chrétiens, militants sans affiliation politique, personnes effectuant à cette occasion leur premier combat politique, parfois syndicaliste ou membres de regroupements de gauche "alternatifs", les défenseurs du droit d'asile se sont donné les moyens d'un véritable rapport de forces avec l'Etat à côté du mouvement ouvrier. Trop souvent dans l'indifférence du mouvement ouvrier.

Januz SALIHI, Nseke Antuadi MAZA-MAMPASI et tant d'autres...

Le scrutin est clos mais la lutte continue contre les expulsions arbitraires. A l'acharnement déployé par les autorités contre des requérants d'asile, militants de longue date, dont la répression ou la persécution sont bien connues, nous devons opposer un acharnement tout pareil. Notre solidarité peut faire plier leur intransigeance.

Le Comité suisse pour la défense du droit d'asile vient de lancer un appel urgent pour la défense d'Alphonse MAZA (avec l'appui de la centrale d'alerte). Alphonse MAZA, c'est ce requérant d'asile zairois que, depuis des mois maintenant, les autorités genevoises ont enfermé à Champ-Dollon. Il y fait une grève de la faim. Vous pouvez vous procurer de la documentation à l'adresse du Comité de soutien à la famille Maza, p.a. Franco Bottani, 8, rue des Plantaporêts, 1205 Genève.

La Coordination genevoise pour la défense du droit d'asile, et notamment sa commission de soutien à Januz SALIHI, vient de publier une importante brochure: 7000 prisonniers politiques au Kosovo. Elle invite tous et toutes à manifester à l'occasion du Premier Mai notre solidarité avec Januz SALIHI. Ce collègue, militant syndical, vient d'être condamné à six ans et demi de prison au terme d'un prétendu procès réprimant sa participation à des manifestations. Rappelez-vous, Januz SALIHI, c'est ce requérant d'asile yougoslave expulsé le 25 novembre 1986 dans son pays, qui croupit depuis dans une geôle. Adresse de contact: Coordination genevoise pour la défense du droit d'asile, 9, avenue Sainte-Clotilde, 1205 Genève.

Les combats à venir devront affronter deux tâches: étoffer les réseaux de solidarité, de parrainage, et gagner à cet objectif de plus nombreux militants ouvriers. Parce qu'ils devront aussi élargir leur activité à la solidarité avec d'autres couches d'étrangers; parce qu'ils devront associer cette solidarité à la lutte contre d'autres inégalités, contre d'autres discriminations. Au fil des mois, on a pu voir presque partout les mouvements de défense des réfugiés prendre position contre l'aggravation des inégalités sociales, exprimer leurs inquiétudes face aux projets de démantèlement de l'AVS, de précarisation des conditions de travail. Un lien avec la gauche du mouvement syndical et avec d'autres courants progressistes renforcera lui aussi le mouvement de défense des réfugiés.

Ce lien est possible. Dans plusieurs entreprises, des salariés ont parrainé des collègues requérants menacés d'expulsion.

Daniel Rochat

Aux yeux d'une certaine opinion informée, en particulier écologiste, le PSO jouit certes d'un relatif prestige en matière écologique que lui ont valu nombre d'études et de campagnes sur des sujets précis (fluor, nucléaire, amiante). Mais ce prestige est plutôt celui d'un certain sérieux et n'est pas accompagné d'un prestige équivalent des idées. L'anticapitalisme et la transformation socialiste de la société n'apparaissent pas comme perspectives pertinentes dans le domaine de l'écologie.

Comme parti qui a prétendu dès 1972 se préoccuper de l'environnement, nous sommes tout à fait marginalisés. Non pas tellement sur le terrain politique mais en tout cas sur celui des idées vu l'apparition des partis verts et surtout le poids des grandes organisations de protection de l'environnement. Ces cinq organisations — Ligue suisse pour la protection de la nature, Société pour la protection de l'environnement, Fondation suisse de l'énergie, Association suisse des transports et, à leur tête, le WWF — sont non seulement l'armature du courant vert modéré, mais également une espèce d'université de la critique écologiste, regroupant d'importants talents. Elles sont devenues les maîtres à penser de centaines de milliers de personnes, y compris d'une grande partie de la génération de 68 pour qui, jusqu'au milieu des années septante, le marxisme et la perspective de la révolution socialiste signifiaient massivement quelques chose.

Nous crûmes pouvoir "mépriser" les organisations de protection de l'environnement comme des alibis d'une intelligentsia bourgeoise et voir notre mission dans la constitution d'un pôle écologiste dans le mouvement ouvrier. Le chemin que nous prîmes devait se révéler plus tortueux que nous ne le pensions.

INTERPRÉTER LE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE

Rétrospectivement, je pense que nous avons fait deux grosses erreurs de jugement :

* Nous n'avons pas prévu que la gauche traditionnelle, et en particulier les syndicats, resteraient aussi profondément passifs et négligents sur ces questions. Rien de plus conformiste et ennuyeux que les programmes et prises de position en matière d'environnement de la gauche traditionnelle et des syndicats. Il est vraiment difficile de dire qui, d'elle ou de la droite, est le plus minimaliste. Le discours du mouvement ouvrier suisse sur la protection de l'environnement n'a aucune originalité.

Le WWF a 64 permanents, dont une pléiade de brillants scientifiques, et édite une littérature pertinente et intéressante à foison. L'Union syndicale suisse n'a ni institut de recherche, ni politique de publication en la matière, ni même un seul permanent scientifique spécialisé. Les syndicats suisses n'ont même pas été capables de s'élever au niveau de l'Association de défense des arboriculteurs valaisans contre les émanations de fluor. Cette dernière a décuplé ses possibilités d'actions et de négociations d'égal à égal avec les experts de l'Etat en engageant un ingénieur agronome écologiste, Gérard Vuffray, qui a produit un remarquable *Dossier fluor* en 1977. Certes la FOBB, profitant des incitations du PSO, a développé depuis deux ans une activité exemplaire sur la question de l'amiante, ce qui nous laisse entrevoir ce que pourrait produire un réel dynamisme syndical en matière d'environnement. Mais en 1982/1983, la FOBB avait renoncé à engager un ingénieur sous pression, fait significatif, de la CNA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents). L'USS, à part un louable effort récent en matière de santé au travail, d'amiante et un peu de politique énergétique, ne fait rien. Et voilà que son secrétaire, Beat Kappeler, siège au conseil de fondation du WWF et mène campagne dans la presse syndicale pour que l'Office fédéral de la protection de l'environnement intègre dans ses commissions consultatives les organisations de protection de l'environnement et pas seulement les associations patronales. Fort bien. Mais cela veut-il dire que l'USS délègue le souci de la protection de l'environnement à ces organisations ou bien Kappeler n'a-t-il fait que suivre le chemin individuel de ces membres motivés du Parti socialiste (PS) qui ont participé depuis quinze ans, avec des bourgeois éclairés et des scientifiques écologistes, à la construction des organisations de protection de l'environnement? Le mouvement ouvrier est-il carrément plus faible que ces organisations? Et le succès des idées écologistes modérées a-t-il été d'autant plus ample du fait de cette faiblesse? Autant de questions qui s'imposent. Le mouvement ouvrier traditionnel européen — syndicats, PS, PC — n'est certes pas comparable aux syndicats québécois qui parcourent le monde pour appuyer l'offensive du gouvernement canadien contre les mesures prises aux USA et en Europe contre l'amiante dont le Canada est le principal exportateur mondial. Mais il y a un grain de réalité troublant dans une caricature du mouvement ouvrier traditionnel comme lobby de freinage des mesures de protection de l'environnement.

Notre erreur de jugement renvoie bien sûr à notre pronostic erroné d'un développement linéaire de luttes ouvrières découlant de l'approfondissement de la crise économique et du renforcement d'une vaste aile gauche combattive du mouvement ouvrier qui aurait été également écologiste. Il y aura encore des explosions de luttes ouvrières et des développements du mouvement syndical. Mais nous devons reconnaître que l'intégration du mouvement ouvrier traditionnel dans l'Etat bourgeois l'a fait passer, à l'issue du grand boom économique des années

Un couple à problèmes :

ÉCOLOGIE



ET

SOCIALISME

Sous ce titre passe-partout, le PSO a formulé ces quinze dernières années (souvent par la plume de l'auteur du présent dossier) des articles ou des exposés dans des réunions publiques qui juxtaposaient une description des crises écologiques à une démonstration que seule la révolution socialiste pourrait apporter une solution véritable. Aujourd'hui, en 1987, le fait est que la pertinence du socialisme comme réponse à la dégradation de l'environnement naturel, non seulement n'a pas convaincu une personne de plus parmi les mouvements de protection de l'environnement — même pas parmi ceux qui collaborent le plus étroitement avec le PSO sur les fronts écologiques — mais y compris au sein du PSO cette pertinence est perçue de façon pour le moins brouillée. Il faut donc tirer un bilan sans complaisance du rapport manifestement problématique entre écologie et socialisme. (Ce dossier, qui est une version abrégée d'un article paru dans l'organe de nos camarades tessinois (Rosso, mars 1987), entend susciter une discussion. Il n'aborde pas la question des partis verts (PEG, GPE et verts zurichois) sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.)

cinquante-soixante, de la dégénérescence à des manifestations de dissolution partielle qui s'expriment d'abord dans le domaine des idées.

C'est un cycle du mouvement des salariés ouvert à la fin du XIX^e siècle qui se termine, provoquant le résultat surprenant que l'ardeur contestataire de nouvelles couches se formule dans de tout autres termes que ceux de l'idéal socialiste traditionnel et en partie dans de toutes autres organisations que celles du mouvement ouvrier.

RÉFORMISTES AUSSI, MAIS PLUS ATTIRANTS

* Justement, et paradoxalement, les organisations de protection de l'environnement, malgré tout leur conformisme politique patriotique et les bourgeois BCBG qui siègent à leur tête (parmi d'autres heureusement), se sont révélées une véritable force d'opposition à nombre de choix de l'industrie et de l'Etat. Leurs études et propositions font autorité et sont incontournables pour qui étudie sérieusement ces questions. Certes elles sont réformistes, c'est-à-dire qu'elles jugent le capitalisme, comme système, très bien et ne veulent en réformer que les excès. Les écologistes sont bien revenus de leur âpre ultimatum anti-industriel "Halte à la croissance" du début des années septante. Les organisations de protection de l'environnement se comportent en lobby, célèbrent de petits gains.

Ils se conçoivent comme les conseillers écologiques du pouvoir. La disponibilité du capitalisme, dans les pays riches, à prendre partiellement de vraies mesures de protection de l'environnement (autre chose que nous avons sous-estimé plus ou moins), leur a ouvert un espace dans lequel ils peuvent jouer avec des succès réels ce rôle de conseillers écologiques du pouvoir et, leurs compétences scientifiques aidant, on les trouve dans toutes les commissions où se négocie la politique de protection de l'environnement et énergétique.

Réformisme pour réformisme, le leur a plus de souffle, de style et de richesse de savoir que celui du mouvement ouvrier traditionnel. En outre, ces organisations mobilisent vraiment les gens, ne serait-ce que parce qu'elles sont influençables par les pressions de leur base. Une section cantonale du WWF a plus d'autonomie et de pouvoir pour influencer l'organisation faïtière que ce qu'on connaît dans le mouvement syndical où toute autonomie est verrouillée par la bureaucratie avec un fonctionnement hiérarchique qui défie l'imagination.

Fascinés que nous étions par la veulerie du collaborationnisme gestionnaire du mouvement ouvrier (PS dans les gouvernements, paix du travail), nous n'avons pas compris que les organisations écologistes pourraient avoir autant d'autonomie vis-à-vis de la bourgeoisie alors qu'elles sont, sur le fond, socialement et politiquement aussi conservatrices que la gauche traditionnelle.

Nous n'avions pas prévu non plus que la nouvelle intelligentsia scientifique et technique salariée, engendrée en masse par la troisième révolution technologique des années cinquante à septante, allait donner à une opinion publique scientifique une qualité nouvelle sans équivalent dans la période d'avant-guerre. Ni que cette intelligentsia exprimerait sa désapprobation à l'égard de l'ordre existant dans des termes nouveaux, sans être attirée par le conformisme étroit de la gauche traditionnelle ou par le marxisme dogmatique des PC et d'une bonne partie de l'extrême gauche soixante-huitarde. Cette intelligentsia a fécondé un vieux moule culturel effectivement préindustriel et aristocratique (par exemple, la Ligue suisse pour la protection de la nature fondée en 1901). Forte de ses compétences scientifiques, elle a eu raison sur nombre de points devant l'optimisme technocratique des capitalistes du boom de l'après-guerre. Un optimisme servilement copié par la gauche traditionnelle. Il faut le reconnaître — tout en conservant les plus énergiques réticences concernant le flirt des écologistes avec un anti-industrialisme de principe et un naturalisme antihumaniste ("la nature avant les pauvres car si les humains passent, la nature reste").

TRADITION MARXISTE ET ÉCOLOGIE

Il est facile de démontrer par quelques citations bien choisies de Marx qu'il n'y a pas dans le marxisme une glorification pure et simple du développement industriel et une indifférence congénitale au sort de la nature. Il n'en reste pas moins que le fil de cette tradition de scepticisme pessimiste vis-à-vis de la technique s'est cassé quelque part dans le marxisme au profit de l'enthousiasme scientifique. Est-ce l'effet du scientisme de la II^e Internationale dans le climat d'euphorie industrialiste de la Belle Epoque, ou l'obsession de la sous-utilisation des forces productives dans la crise des années trente ? Peut-être aussi la volonté de l'industrialisation à tout prix du tiers monde dans la foulée des révolutions socialistes chinoise, vietnamienne, cubaine ainsi que des expériences nationalistes du péronisme en Argentine et du nassérisme en Egypte ? Quelques jalons parsèment néanmoins 150 années de pensée marxiste, comme des graines prometteuses mais qui n'ont pas germé.

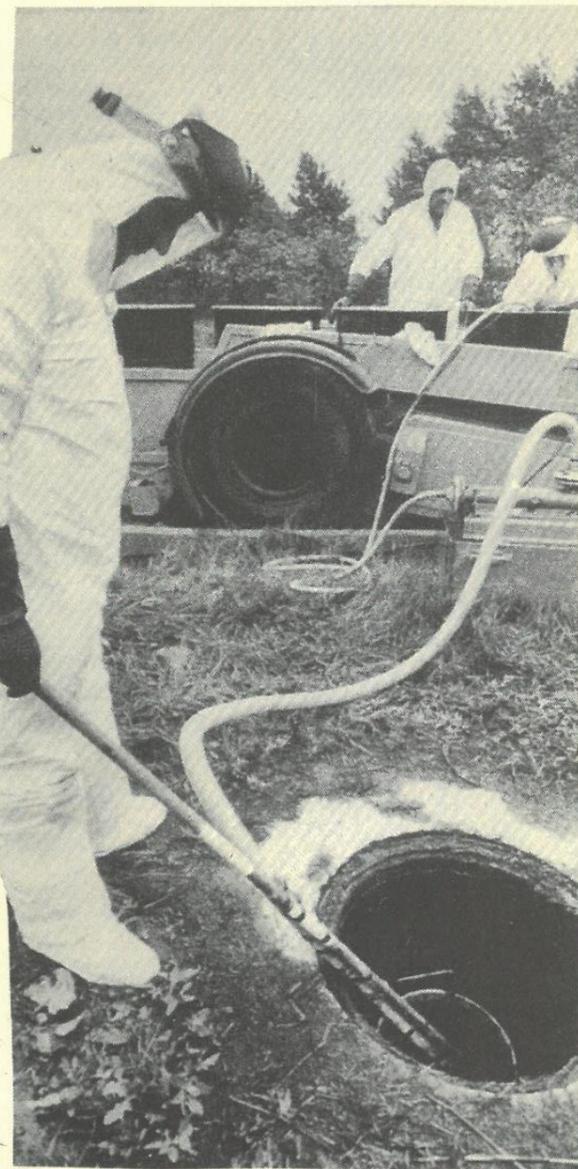
Les marxistes des années cinquante et soixante connaissaient et citaient l'ouvrage réputé de l'économiste américain K.W. Kapp (un auteur non marxiste), *Le coût social*

de l'entreprise privée, qui date de 1950 et qui traite en détail des pollutions de l'air, de l'eau et du sol. Cette étude frappe par l'évocation de tous les problèmes concrets que nous associons aux années septante/huitante. Citons un autre auteur marxiste qui gagne à être lu dans le domaine qui nous occupe : Amedeo Bordiga (1889 — 1970), ingénieur de son état, traitant dans ses articles des années cinquante des accidents de transport, de la pollution des villes, des catastrophes naturelles. Un autre jalon : l'écologiste américain Barry Commoner, non marxiste, mais qui, comme Kapp, reconnaît dans la tradition marxiste une source d'inspiration, a écrit des classiques qui, aujourd'hui encore, satisfont nos plus grandes exigences théoriques (*L'encerclement*, 1972 ; *La pauvreté du pouvoir*, 1980).

Ces jalons cependant ne représentent qu'une tradition maigre et discontinue. On cherche en vain dans le marxisme du XX^e siècle une étude phare du problème de la destruction de l'environnement naturel. Celles, peu nombreuses, qui ont paru ces quinze dernières années ne sont encore que des tentatives embryonnaires. Comment expliquer cette carence ? Simplisme scientifique de la II^e Internationale ? Réaction à la tradition de protection de la nature qui remonte effectivement à des courants intellectuels élitaires, passésistes, anti-industriels et anti-ouvriers au XIX^e et partiellement au XX^e siècles ? Ou alors étouffement de la pensée marxiste par le stalinisme et isolement du petit nombre de penseurs marxistes indépendants d'avec la communauté des biologistes dans l'après Deuxième Guerre mondiale ?

UNE IDÉE FERTILE

Le marxisme indépendant de ces quarante dernières années a produit des œuvres marquantes : sur l'économie politique ; l'explication du boom capitaliste des décennies cinquante et soixante ; le tournant récessif des 1974 ; les mécanismes du sous-développement du tiers monde ; l'organisation du travail industriel ; l'histoire... Mais pour la période 1950-1960, on ne trouve rien sur la vague des nouvelles législations de protection de la nature (qui débute dès les années soixante) ; rien non plus sur les mouvements de défense de l'environnement. Le marxisme, prévoyant que la croissance d'une intelligentsia scientifique et technique salariée allait mettre en crise les rapports hiérarchiques dans l'entreprise et la société, n'a pas pensé que cette nouvelle



(En haut) Enterrement de dioxine près de Hambourg.
(A gauche) A la manif Contratam, le 5 juin dernier à Genève.



Interfoto

couche salariée ne s'intégrerait pas sans autre dans le mouvement ouvrier, mais allait, de par sa formation et la pénétration en profondeur du progrès technologique, être particulièrement sensibilisée aux problèmes scientifico-politiques qu'aborde l'écologie politique. Le marxisme, ayant pourtant débattu à fond de la structure de l'URSS, a été aveugle à la destruction de l'environnement en Union soviétique. Le marxisme, mobilisé contre le danger de la bombe et sans doute plus méfiant à l'égard des joujoux du capitalisme que tout autre courant de pensée, est néanmoins tombé dans le panneau du nucléaire civil. Ayant bavardé jusqu'à la nausée de la biologie d'il y a trente ans (vu l'absurdité de la biologie soviétique d'alors), le marxisme n'a pas compris que de l'écologie biologique — science fondée en 1866 par Haeckel, maître à penser en biologie de Engels et du SPD — surgirait, aux alentours des années cinquante, une science écologique prétendant s'élever au niveau de l'économie politique. Peut-être a-t-on cru que tout était dit dès lors qu'on avait classé ces théories dans le fourre-tout de l'idéologie bourgeoise ?

Parmi les courants du marxisme du XX^e siècle, celui de l'école de Francfort a été le plus préoccupé par la conception marxiste du rapport à la nature. L'ouvrage de cette école, *La conception de la nature chez Marx*, d'Alfred Schmidt, cite ces passages de Marx : "La nature devient (avec le progrès des forces productives) un objet de l'activité humaine, un pur instrument d'utilité ; elle cesse d'être reconnue comme une puissance en elle-même ; et la compréhension scientifique de ses lois propres n'apparaît elle-même plus que comme une ruse pour la soumettre aux besoins humains, soit comme objet de consommation, soit comme moyen de production. (...) Les lois de la nature ne peuvent absolument pas être annulées. Ce qui peut se modifier selon des situations historiques différentes (de l'activité humaine) n'est que la forme avec laquelle ces lois s'imposent (à l'humanité)."

L'industrie humaine comme ruse précaire pour exploiter une nature dont les lois ne se laissent pas annuler, voilà une idée fertile pour aborder d'un point de vue marxiste le problème de l'insertion complexe de l'industrie dans des systèmes écologiques dont elle transformera la forme sans pouvoir échapper à leurs lois. Mais l'ouvrage de Schmidt, écrit en 1962, reste à un niveau philosophique très abstrait et ne mentionne pas du tout la destruction de l'environnement, ce qu'aucun marxiste n'oserait plus esquiver aujourd'hui dans un ouvrage consacré à la conception de la nature.

(voir la suite page suivante)

Que face aux écologistes les plus modérés, il existe le besoin largement ressenti d'une conciliation entre un point de vue écologiste radical et une vision sociale radicale est démontré par l'existence, tant chez les Verts allemands que suisses, d'une aile visant à combiner écologie et socialisme. La tentation est cependant forte, dans le PSO en particulier, de se contenter de reprendre à son compte l'idéologie écologiste. Son seul défaut ne serait plus que d'être prête à faire l'impasse sur la défense des exploités, comme par exemple sa tendance à accepter le travail du dimanche, la flexibilité du temps de travail ou de se résigner au chômage. A rebours de cette tentation et malgré toute mon admiration pour les organisations de protection de l'environnement, je pense que leurs idées sont unilatérales, même sur leur propre terrain théorique. Encore faut-il le démontrer au moyen de sérieuses études. Il me semble notamment :

— Ils confondent fragilité des écosystèmes et étroitesse absolue des ressources matérielles.

— Ils sous-estiment probablement la variété d'alternatives technologiques possibles, respectueuses de l'environnement. N'imaginant pas de changement de système économique, ils sont obligés de souhaiter une restriction de la croissance à l'intérieur de celui-ci, sans voir les possibilités de croissance économique différente dans un tout autre système. Grands utopistes, ils sont paradoxalement bien terre à terre en voulant conserver le capitalisme.

— Leur utopie est souvent celle de la petite entreprise capitaliste opposée par la pensée à la grande. Ce n'est pas très convaincant.

— Ils ignorent la tendance économique dépressive dans laquelle le capitalisme s'enfonce lentement depuis 1974. La crise économique, qui hypothèque déjà quelques acquis de la "civilisation", menacera aussi ceux de la protection de l'environnement. Les écologistes sont très centrés sur les pays riches. C'est pourtant bien la profondeur de la crise économique dans le tiers monde qui y rend le désastre écologique si violent. Leur naïveté en matière de macro-économie égale leur embarras muet devant les révolutions des peuples du tiers monde.

Quelles tâches en découlent ? Se donner des moyens institutionnels de suivre et analyser les problèmes écologiques. Ils impliquent tellement de questions scientifiques et techniques que leur simple observation, *a fortiori* leur étude, exige plus que de l'amateurisme. Il faut un appareil, des scientifiques à plein temps. Les organisations de protection de l'environnement l'ont bien compris.

Parmi les analyses les plus urgentes à faire d'un point de vue marxiste :

1. Etudier la qualité réelle des mesures prises ces dernières années par les Etats des pays développés et, parallèlement, la qualité de la critique constructive qu'en font les écologistes modérés. Ont-ils diminué leurs exigences ou ont-ils vraiment obtenu satisfaction sur certains points ?

2. Etudier la situation catastrophique dans les pays de l'Est. Est-ce le socialisme qui pose problème ?

3. Sur le plan théorique, examiner la validité des prétentions globalisantes de la théorie écologique, c'est-à-dire la confronter à l'économie politique marxiste.

4. Faire une histoire des années soixante qui analyse, d'une part, le développement des organisations de protection de l'environnement et des législations antipollutions ;

d'autre part, les causes du silence du mouvement ouvrier et des marxistes.

ÉCOLOGIE ET SOCIALISME

Et le lien entre écologie et socialisme ? Le nouveau mouvement vert n'a-t-il pas fait la preuve de sa supériorité en politique de l'environnement ? Le regard socialiste-révolutionnaire, auquel le PSO entend bien s'accrocher, a-t-il une efficacité originale à apporter dans le domaine de la pensée écologique ? Plutôt que d'y répondre, amusons-nous à considérer quelques citations significatives de la pensée écologique modérée. Plus précisément du WWF (tirées du *Panda* de septembre 1986 où le WWF se présente) :

* "Beaucoup parlent du coût élevé de la protection de l'environnement... Mais qui établit la facture des dégâts causés à la forêt, au sol, aux eaux et à notre santé toutes les fois que les mesures de protection de l'environnement font défaut ?" (p. 15) Le pollueur économise sur ses coûts en les reportant en partie sur l'environnement et donc sur la collectivité. C'est l'idée centrale du livre de K.W. Kapp, cité plus haut. Les choix — de technologie par exemple — les plus rationnels pour le pollueur ne le sont pas forcément pour la collectivité tout entière. Que propose le WWF pour réconcilier les deux ? Changer la mentalité des capitaines d'industrie, de la finance et de la haute administration. Etablir un système étatique complexe de procédures d'autorisations et de taxation des pollueurs par des redevances.

Le patronat et les partis de droite ont pesé de tout leur poids contre des projets bien plus modestes. Et la complexité de la mise en œuvre d'un tel système n'aurait d'égal que l'ampleur de la fraude pour le contourner. On se heurterait très vite, comme en témoigne la fraude fiscale, à l'impossibilité d'aller jusqu'au bout d'une efficacité répressive devant s'abattre sur les plus puissants des intérêts.

Les socialistes révolutionnaires ne sont-ils pas justifiés de proposer l'expropriation et la remise dans les mains de la collectivité de toutes ces activités économiques ? Ainsi les "coûts internes" et les "coûts externes" apparaîtraient sur la même comptabilité et des solutions non rentables pour l'entreprise pourraient être prises, car les plus rentables au niveau global de l'environnement.

* "Les écologistes s'attacheront à montrer qu'il y a trop de produits chimiques inutiles et nuisibles, et qu'il convient de restreindre la production et l'utilisation de ces produits." (*Panda-Nouvelles*, décembre 1986, p. 6, au sujet de l'incendie de Sandoz à Bâle.) Absolument d'accord. Mais le WWF est-il prêt d'exiger la levée du secret commercial afin que le public puisse connaître l'inventaire des substances produites et stockées, des substances de base et intermédiaires, des processus de transformation utilisés ? Que restera-t-il alors du droit à la propriété privée de Sandoz et Ciba-Geigy sans le secret commercial ? L'Office fédéral de la protection de l'environnement a déjà beaucoup de peine à établir un simple inventaire des sites de stockage de produits chimiques. Le WWF est certainement favorable

à l'augmentation du budget et du personnel de cet office fédéral ainsi qu'à la création d'un véritable inspectorat de l'industrie chimique. Et si la droite et l'industrie lui opposent la politique du moins d'Etat et des caisses vides ? Contestera-t-il le statu quo fiscal en exigeant, par exemple, un impôt sur la richesse ou une taxe sur l'industrie chimique malgré les hauts cris de toute la droite sur la mise en danger de la compétitivité de "notre" industrie chimique ?

Aussi n'est-il pas raisonnable de mettre en question le principe même de la propriété privée, de la guerre commerciale sur le marché ? Par ailleurs, l'exigence du contrôle public sur les activités de cette industrie ne permettra pas de faire l'économie d'un affrontement au niveau du pouvoir. Or, justement, on lit à la page 20 du *Panda* de septembre 1986 : "L'affaire (des produits chimiques pour tuer les campagnoles) a fait suffisamment de bruit pour ébranler l'Office fédéral de l'Agriculture qui a envisagé l'interdiction de ces produits en dehors des bâtiments. Mais l'industrie chimique veille sur ses intérêts, et la proposition d'interdiction a été retirée." Ainsi l'industrie chimique non seulement entre en conflit avec la conservation de la nature, mais en outre jouit d'un poids prépondérant sur l'Etat. Ce qui n'empêche pas le prince Philip, duc d'Edinbourg et président de WWF-international, de déclarer au forum européen du management à Davos (1986) : "En principe, aucun conflit n'existe entre l'industrie et la conservation de la nature. Tout dépend de la manière de voir les choses et de la compréhension de chaque manager. Pour les entreprises, c'est une obligation de maximiser les profits dans l'intérêt des actionnaires et de leur personnel. Cela ne devrait pas se faire sans tenir compte de tous les autres facteurs. Il faut tout autant se préoccuper de la santé, de la sécurité des employés, de la qualité des produits et de la vérité de la publicité que de l'établissement de valeurs limites supportables pour les nuisances dues à la production." (Cité à la p. 29 du *Panda*.)

On croit rêver ! N'est-il pas plus sensé de penser que conciliation entre profits de l'industrie chimique et protection de l'environnement exige une dose importante d'équilibrisme et encore plus d'optimisme ? Il vaudrait mieux reconnaître qu'il y a dans cette société des intérêts tout simplement antagonistes et inconciliables.

* "Pourquoi tant de choses vont-elles de travers ? Pourquoi avons-nous tant saccagé la nature, tant exterminé d'animaux et de plantes ? Pourquoi avons-nous pillé tant de pays et volé tant de peuples ? Pourquoi avons-nous perdu toute intimité avec notre terre ? Difficile de répondre à ces questions toutes simples. (...)" (p. 30) Qui c'est, "nous" ? Vivons-nous dans une collectivité où tous et toutes ont un égal pouvoir ? N'y a-t-il ni riches ni pauvres, ni faibles ni puissants ? La majorité des salariés a-t-elle voulu que les usines soient polluantes ; qu'on produise des voitures polluantes et de l'essence au plomb ; qu'on éloigne toujours plus l'habitation des lieux de travail, etc. ? La résignation et la naïveté du consommateur-salarié n'est certes jamais innocente, mais détient-il un pouvoir comparable à celui de l'autorité économique et politique ? La demande des consommateurs façonne-t-elle l'offre ou, au contraire, l'offre a-t-elle façonné un type de consommation ?

Parmi les monstres que le WWF veut combattre, le *Panda* (p. 5) cite : "une science sans conscience". M. Marc Moret de Sandoz et les lycéens de Bâle sont-ils corresponsables au même titre de cette science sans conscience ? Les socialistes-révolutionnaires n'ont-ils pas raison de considérer la division de classes de notre société et de contester la légitimité de la propriété et du pouvoir de la petite minorité au poste de commande ?

* "En 1973, le WWF a réclamé pour la première fois une pause de réflexion sur l'énergie atomique. En 1978, avec d'autres organisations écologiques, il a publié une "Contribution à la conception globale de l'énergie suisse" qui aurait permis d'éviter la poursuite du nucléaire. En 1984, lors du symposium du WWF, des scénarios d'économie d'énergie ont été présentés, ils montraient comment le renoncement au nucléaire était possible sans perte pour l'économie. Aujourd'hui, tous ces concepts sont plus que jamais d'actualité. Mais où en est la politique énergétique de la Confédération ?" (p. 21) La mobilisation populaire (à laquelle le WWF a contribué) a réussi à bloquer la construction de centrales nucléaires en Suisse et à laisser entrevoir comme possible une renonciation véritable à l'énergie atomique. Mais les grandes compagnies d'électricité qui se partagent le marché suisse — une moitié privée et l'autre moitié publique — et qui ont choisi le nucléaire continuent de peser de tout leur poids, notamment par une publicité tapageuse sur papier glacé aux frais du consommateur. Ne faut-il pas contester ces féodalités technocratiques puisque, même dans les compagnies publiques comme EOS, les FMB ou les NOK, les élus et collectivités publiques (cantons, communes) actionnaires n'ont rien à dire ?

Alors pourquoi pas la nationalisation et la démocratisation par un contrôle public véritable de ces citadelles, comme l'envisageait l'initiative cantonale de l'extrême gauche antinucléaire bernoise en 1980 ?

Le WWF adhère à la société capitaliste justement parce qu'elle autorise de temps en temps une bonne bagarre pour rééquilibrer les choses lorsque c'est nécessaire. Mais alors ne vaudrait-il pas mieux guérir les maux à la racine, c'est-à-dire remettre en question le système dans son entier ?

Un point de vue marxiste est riche de possibilités et d'efficacité en matière d'écologie. Mais il faut bien voir que le rapport entre écologie et socialisme s'est révélé sensible-ment plus tortueux et indirect que nous ne l'avions cru.

Robert Lochhead



Epandage d'insecticide sur des arbres fruitiers.

Afrique du Sud :

Trois millions de personnes renouvelleront la Chambre unique du Parlement blanc le 6 mai prochain en Afrique du Sud. Trois millions... sur une population de 28 millions ! Le Parti national, dont le bastion est l'électorat afrikaner, se perpétuera à un pouvoir qu'il monopolise depuis quarante ans. Certes, ce parti vient d'être secoué par de retentissantes défections. Mais il est encore bien arrimé au pouvoir, dominant la fonction publique et contrôlant l'armée et les forces de sécurité.

Un pouvoir fait de répression. Depuis l'instauration de l'état d'urgence le 12 juin dernier, les chiffres accusent : au moins 25 000 arrestations dont 30 o/o concernent des jeunes de moins de 17 ans. Max Coleman, un défenseur des droits de l'homme, estime "qu'au moins 5000 personnes ont été détenues sans charges ni procès durant cette période. Parmi elles, 1500 étaient des enfants" (International Herald Tribune, 13 avril 1987). La torture, les traitements dégradants, les punitions corporelles sont le pain quotidien des détenus, y compris des enfants. D'ailleurs l'état d'urgence permet n'importe quoi : arrestations sans mandat, détention sans inculpation renouvelable indéfiniment tous les quatorze jours par le ministre de la Loi et l'Ordre, etc.

Complicité bancaire

La censure est en outre, complétée par de nouvelles restrictions qui viennent d'entrer en vigueur le 11 avril. Désormais toute action en faveur de la libération des emprisonnés est interdite. La punition en cas de violation de cette interdiction : dix ans de prison. Les activités tombant sous le coup de la loi : pétitions, rassemblements, manifs de solidarité, autocollants, T-shirts, posters... L'ordre règne à Pretoria, à grands coups de matraques et d'arbitraire, dernier moyen du pouvoir raciste pour contenir la montée de la lutte des Noirs.

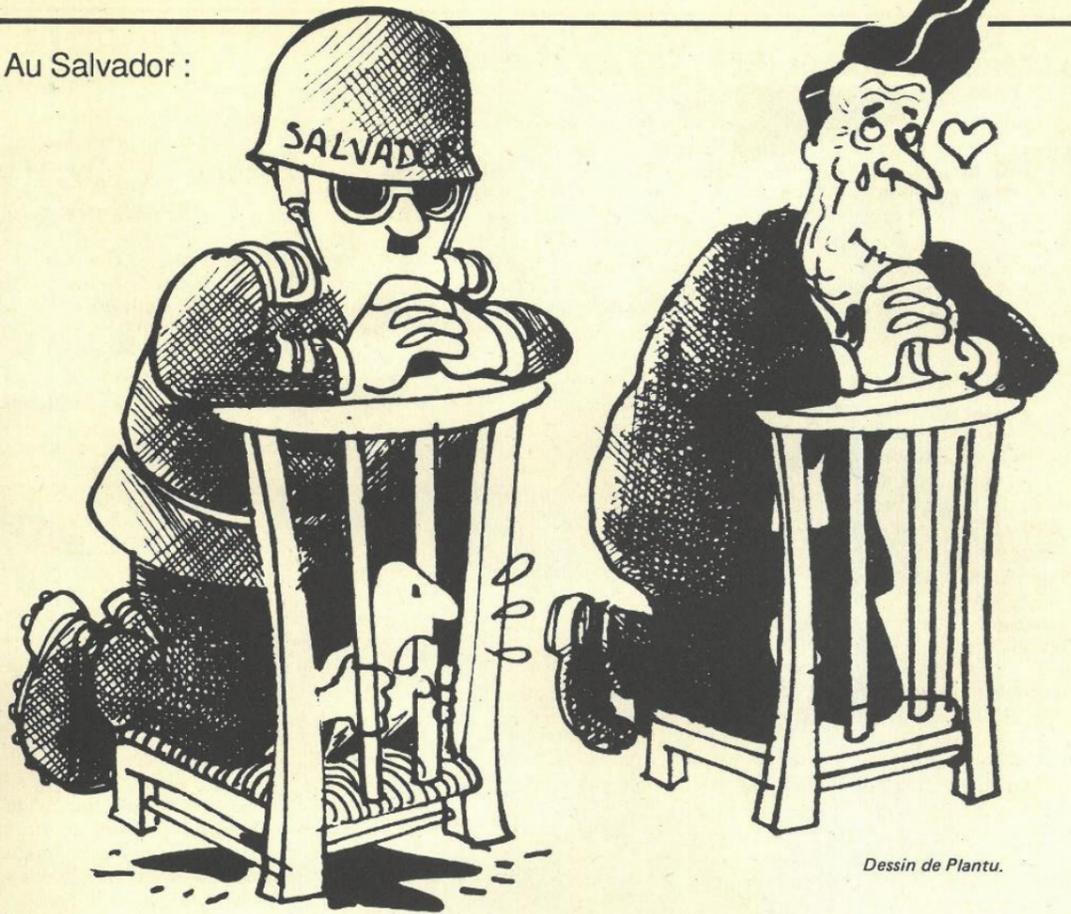
Or l'Afrique du Sud réalise 60 o/o de son Produit national brut (PNB) avec l'étranger. C'est dire si les "démocrates" respectueux des droits de l'homme auraient les moyens pour faire efficacement pression. Et autrement que par un boycott symbolique. A cet égard la Suisse serait particulièrement bien placée puisque, d'après Nigel Bruce, rédacteur en chef du Financial Mail (revue financière sud-africaine), le problème crucial pour l'avenir économique du pays est sa capacité d'importation de capitaux pour financer la croissance (Journal de Genève, 31 mars 1987). Bien entendu les banquiers helvétiques se sont rués dans cette brèche. En quatre ans (1980 à 1984), les créances de l'ensemble des banques suisses en faveur de l'Afrique du Sud se sont accrues de 227 o/o ; celles des grandes banques (SBS, UBS, CS, Banque Leu, Banque populaire) de 338 o/o. A ce rythme-là, la part helvétique au total de la dette sud-africaine est passée de 15 o/o en 1979 à 35 o/o en 1984. Là où il y a du fric à gagner... Pas un hasard donc si les trois grosses banques suisses participent au Comité de coordination (34 banques) négociant la dette de l'apartheid de 24 milliards de dollars. A la réunion du 24 mars dernier à Londres, ce cénacle de profiteurs a décidé le rééchelonnement de la dette avec un prêt de 14 milliards de dollars à la clé. La contribution helvétique se monte à 1,4 milliard.

Mais ce n'est pas tout : 50 o/o à 60 o/o du total d'or exporté par le régime raciste passe par Zurich (où les profits sont de l'ordre de 10 o/o de la valeur de l'or marchandé). Cet afflux d'or représente 50 o/o des exportations sud-africaines. Autrement dit, les banques suisses soutiennent l'apartheid en lui fournissant gracieusement entre 25 o/o et 30 o/o de ses ressources totales en devises. Un apport décisif pour la survie du régime !

Ce comportement de vautour porte un nom : complicité caractérisée avec les racistes matraqueurs de l'apartheid. Boycottons-les.

P. Girardet

Au Salvador :



RIEN NE VA PLUS

Pour Napoleon Duarte, c'est le temps de la crise politique. Le secteur privé déploie une tactique de harcèlement. Les rumeurs de coup d'Etat se multiplient. L'homme des Etats-Unis n'a plus de projet crédible.

L'année a mal commencé pour Napoleon Duarte. Le 12 février 1987, il s'est ainsi vu obligé, devant deux cents patrons salvadoriens, membres de l'ANEP et l'ambassadeur des Etats-Unis, Edward Coor, d'expliquer que le rôle de l'entreprise privée se borne... à produire ! "L'entreprise privée n'est pas une entité politique (...) L'entreprise privée fait une mauvaise action quand, à partir de ses intérêts particuliers, elle cherche à assumer la direction générale de la société." Cessons la gué-guerre, a-t-il donc demandé aux patrons en tentant de justifier sa politique économique.

Il est vrai que les secteurs patronaux et oligarchiques manifestent, depuis le début de l'année, une hostilité croissante et déclarée, se traduisant par des manifestations de boycott productif. Le point culminant en a été le 22 janvier lorsque les patrons de l'ANEP ont organisé une grève suivie à 97 o/o, selon les organisateurs.

L'opposition du patronat salvadorien à la politique de Duarte concerne la fiscalité. En effet, un impôt sur la rente, le patrimoine et l'exportation a été institué, ainsi qu'un impôt dit "de guerre", qui concerne ceux dont les actifs sont supérieurs à 150 000 colones (soit 30 000 dollars).

Duarte n'est pas saisi d'une soudaine préoccupation de justice sociale. Il entend plutôt, par cette participation financière, diminuer le déficit fiscal tout en faisant contribuer le secteur privé à la guerre et en le compromettant dans son projet contre-insurrectionnel. Et si le secteur privé, agro-exportateur ou industriel renâcle, c'est qu'il n'est pas prêt à payer le prix d'une politique qu'il ne contrôle pas totalement, menée par un gouvernement qu'il ne reconnaît pas comme le sien. Dès lors, Duarte a beau leur accorder des concessions, privatiser des entreprises publiques, annoncer dans son discours du 12 février une augmentation des crédits et des réformes favorables à l'oligarchie du café, rien n'y fait. Les patrons exigent une modification totale de sa politique économique.

Opposition et isolement

Si les Etats-Unis soutiennent toujours ce gouvernement isolé et ce président vertement critiqué à l'intérieur même de son propre parti, c'est qu'aucune autre solution de rechange n'est aujourd'hui possible. Dans la classe dominante salvadorienne, aucune faction n'apparaît capable à elle seule de mener la guerre tout en maintenant la façade démocratique dont a besoin Reagan. Le Parlement voit son rôle réduit à celui d'une chambre d'enregistrement où le Parti démocrate-chrétien utilise sa majorité pour imposer des projets gouvernementaux. De fait, la paralysie de cette institution s'est traduite par une grève parlementaire, empêchant le renouvellement de l'état de siège, le quorum des voix n'étant pas atteint. Les groupes de pression du secteur privé retrouvent ainsi tout leur rôle sur la scène politique. Les différents partis du camp réactionnaire ne sont pas épargnés par la division. Le parti d'extrême droite, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA) par exemple a scissionné. Son vice-président, le chef d'entreprise Hugo Escobar Barrera, l'a quitté pour fonder le parti Patria Libre, tandis que le major d'Aubuisson, notoirement lié aux Escadrons de la mort, a été écarté de la présidence d'ARENA.

L'intervention américaine au Salvador

Aide US au Salvador en milliers de dollars

1979	9 590	1980	58 549
1981	149 258	1982	277 611
1983	329 045	1984	531 331
1985	452 048	1987	770 000

Entre 1979 et 1987, l'aide US au Salvador a été multipliée par 80. Elle a atteint plus de 2,5 milliards de dollars, soit une somme supérieure au total de la dette extérieure du Salvador, 2,12 milliards de dollars.

Un président sous contrôle

L'alliance entre Duarte et l'état-major de l'armée se maintient tant bien que mal ; mais celle-ci se méfie et entend détenir les clés d'une solution militaire à la guerre civile. Elle détient avec la poursuite de la guerre le véritable pouvoir et se tient prête à le faire savoir à tout moment. On a même parlé, en décembre dernier, de rumeurs de coup d'Etat. Elle a pris en main la répression, sélective en ville, massive dans les campagnes. A San Salvador, le séisme d'octobre dernier a été l'occasion pour elle de patrouiller l'arme à la main. Les disparitions de syndicalistes ont augmenté, facilitées par le chaos général. Plusieurs ont reçu des menaces de mort. Dans les zones sous contrôle du FMLN-FDR et dans les zones en dispute, l'armée multiplie les bombardements. C'est une véritable politique de terre brûlée qui est menée, afin de vider ces zones de la population et enlever tout soutien potentiel aux révolutionnaires. Le plan, élaboré par l'armée l'été dernier, "Unis pour reconstruire", comporte un volet civil qui consisterait à regrouper dans ces zones des "populations sous contrôle" et à gagner leur adhésion par différents programmes sociaux. Un modèle qui n'est pas très éloigné des "hameaux stratégiques" du Guatemala.

Pour le moment, l'armée est loin d'avoir gagné le contrôle de la population et un certain nombre de réfugiés organisent leur retour dans leur village, sous forme de manifestations pacifiques, soutenues par l'Eglise. Les propositions de paix du FMLN-FDR apparaissent un peu plus chaque jour comme l'unique solution. Duarte n'a plus le choix aujourd'hui : la pression se faisant de plus en plus forte, il est contraint, même formellement, au dialogue. Sa marge de manoeuvre se rétrécit à chaque instant, et les propositions du FMLN-FDR (réformes économiques réelles, participation de tous les secteurs de la population au gouvernement, arrêt de l'ingérence américaine, cessez-le-feu, etc.) impliquent un partage du pouvoir inacceptable pour l'armée.

Sophie Joanny

En Allemagne fédérale (RFA), l'IG-Metall mobilise :



LES 35 HEURES CONTRE LA FLEXIBILITÉ

"La diminution du temps de travail signifie la création de places de travail." Les métallos pour les 35 heures.

Des équipes de quatre fois neuf heures dans un système de six jours de travail avec travail normal le samedi (BMW en Bavière); des équipes de trois fois douze heures de travail ininterrompu comme dans certaines usines de la chimie. Voilà la flexibilité que les patrons désirent étendre à l'occasion des actuelles négociations en cours en Allemagne fédérale. Là contre, les syndicats opposent les 35 heures. La campagne a commencé au mois de mars par une série de grèves d'avertissement. Jakob Moneta, durant seize ans rédacteur en chef du journal de l'IG-Metall, explique ici les enjeux.

La Brèche : Les conventions collectives dans la métallurgie et le livre arrivent à échéance. Quelles revendications avancez-vous dans les négociations ?

Jakob Moneta : L'IG-Metall (syndicat de la métallurgie) et l'IG-Druck und Papier (livre et imprimerie) réclament les 35 heures sans flexibilisation du temps de travail ainsi que des augmentations de salaires. Le syndicat du livre est plus précis encore puisqu'il revendique sept heures par jour pour tout le monde.

Plusieurs négociations locales ont déjà eu lieu (en RFA, il existe des conventions régionales) de même qu'une série de grèves d'avertissement. Le patronat d'ailleurs prétend que ces grèves d'avertissement sont illégales car les deux conventions collectives — l'une concerne l'horaire hebdomadaire, l'autre réglemente le niveau des salaires — ne sont pas, toutes deux, arrivées à échéance. Or la grève est interdite en période conventionnelle... L'IG-Metall rejette bien sûr cette interprétation (vu que la convention "heures de travail" est échue) et a obtenu raison.

Cependant le patronat veut absolument empêcher l'IG-Metall de déclencher la grève avant la fin avril (date d'échéance de la convention sur les salaires), toujours en invoquant le même argument de paix sociale durant la période conventionnelle. Ce n'est pas secondaire car si cette clause est reconnue violée, les syndicats peuvent être condamnés à d'énormes dédommagements financiers. Par cette tactique d'obstruction procédurière, les patrons entendent retarder au maximum l'échéance parce qu'ils savent bien qu'au mois de juin commencent les vacances... Ceci

dit, le patronat s'oppose bien entendu à toute réduction d'horaire et réclame une plus grande flexibilité du temps de travail. Par exemple que le samedi ne soit plus considéré comme un jour chômé ou la possibilité d'avoir des journées de travail de dix heures.

Pour les syndicats, qui ont toujours organisé des grèves de "centres de gravité" (déclenchées dans un nombre limité d'entreprises mais qui bloque la production en aval, à quoi les patrons répondent en général par le lock-out), la situation est plus difficile qu'en 1984¹. En effet, depuis lors, il n'y a plus d'allocation de chômage technique pour les salariés lock-outés. Or l'IG-Metall estime qu'un conflit un peu sérieux provoquerait le lock-out de 1,5 million de personnes. Le syndicat ne peut évidemment pas dédommager tout ce monde.

Mais l'affaire est loin d'être terminée. Je pense que la centrale de l'IG-Metall ne peut pas abandonner la lutte comme ça. C'est aussi sa crédibilité qui est en jeu.

* **Comment les travailleurs réagissent-ils à la mobilisation ?**

— Aujourd'hui la revendication de la diminution du temps de travail est beaucoup plus soutenue qu'il y a trois ans. Les résultats de la lutte de 1984 ont convaincu bien du monde : une heure et demi en moins, ce qui a dégagé à peu près 100 000 postes de travail. Mais compte tenu des difficultés légales que je viens d'évoquer, il y a encore des hésitations à se lancer dans la bataille. Tout cela dépendra des moyens que la direction syndicale engagera pour mobiliser les travailleurs. Précisons que, d'après les estimations de l'IG-Metall, la réalisation des 35 heures signifierait la

libération de 200 000 places de travail. C'est tout de même un argument de poids dans un pays avec 2,5 millions de chômeurs.

* **Avez-vous observé des tentatives pour introduire la flexibilité dans les entreprises ?**

— Oui, bien sûr. L'accord de 1984 stipulait la réduction à 38,5 heures en moyenne. Autrement dit, la possibilité d'introduire un système où une partie des salariés continuaient à travailler 40 heures pendant que d'autres voyaient leur horaire réduit à 37 heures. Autant de différences qui contribuent à diviser la classe ouvrière. Mais on a constaté aussi, à la suite d'enquêtes syndicales, que seuls 7 o/o des métallos étaient soumis à ce partage d'horaire. Car pour beaucoup de boîtes, c'était trop compliqué à organiser. Ainsi la flexibilité du temps de travail ne s'est pas énormément concrétisée aux yeux des travailleurs depuis cette date. Mais cela ne veut pas dire que les patrons y ont renoncé. Au contraire, je crois que, justement à l'occasion de ce conflit sur les 35 heures, ils vont tenter d'enfoncer des coins dans ce sens.

* **Comment liez-vous la bataille pour les 35 heures à celle contre la flexibilité ?**

— On peut avoir les 35 heures et en même temps la flexibilité. Il faut donc poser des exigences précises. A l'exemple du syndicat Druck und Papier qui demande sept heures par jour, cinq jours par semaine. De la sorte il est moins aisé de "détourner" la revendication des 35 heures, ce que les patrons ne manqueraient pas de faire. Mais c'est difficile, d'autant plus qu'on observe à ce niveau-là de fortes différences régionales.

Malheureusement je pense que c'est en matière de flexibilité que les directions feront des concessions durant les négociations. Pourtant il y a sans doute moyen de mobiliser largement l'opinion publique pour empêcher cette offensive patronale. Notamment en s'adressant, en plus des syndicats, au mouvement pour la paix, aux organisations féministes et écologistes. Mais encore faut-il le vouloir.

LE PLUS GRAND SYNDICAT EUROPÉEN

En Allemagne fédérale, dans les différentes branches industrielles, les travailleurs sont organisés dans un syndicat unique selon le principe : "une branche, un syndicat". Ainsi, dans l'IG-Metall, les métallos côtoient le personnel administratif et du nettoyage. Le degré de syndicalisation est élevé. L'IG-Metall (2,6 millions de membres, le plus grand syndicat d'Europe) organise 55 o/o de l'effectif de la métallurgie. Les grandes entreprises sont particulièrement syndiquées puisqu'on rencontre des scores allant jusqu'à 90 o/o ou 95 o/o dans l'automobile. En cas de grève, c'est le syndicat qui paie les journées perdues.

La collaboration avec le patronat est garantie par une réglementation juridique détaillée de la lutte syndicale. Chaque grève menée sans couverture syndicale est réputée "sauvage" et peut justifier le licenciement des grévistes. Avant de faire grève, les syndicats doivent passer par une série d'étapes codifiées : négociations, organisation d'un vote de tous les syndiqués. La grève est en outre interdite pendant la durée d'une convention collective en vigueur. De plus, une fois la grève votée, c'est la direction syndicale qui décide quelle entreprise elle met en grève. Depuis une quinzaine d'années, la tactique était la suivante : le syndicat met en grève des entreprises stratégiques, ce qui bloque la production en aval. D'où le recours massif des patrons au lock-out. Or, depuis 1986, les lock-outés n'ont plus droit aux allocations de chômage technique.

* **A ce stade de la lutte, quelles sont les échéances ?**

— Jusqu'à la fin avril, il y aura encore une série de grèves d'avertis-

sement. 600 000 à 700 000 travailleurs ont d'ores et déjà participé à ces grèves depuis qu'elles ont commencé au mois de mars. Cela montre à quel point il est possible de mobiliser.

A fin avril, la convention sur les salaires sera échue. Dès lors il faudra se décider, et rapidement vu les vacances au mois de juin, sur la question de la grève. Pour ce faire, nous devons organiser un vote parmi les syndiqués et obtenir 75 o/o d'avis positifs. Ensuite l'IG-Metall pourra passer à la mise en oeuvre de la lutte, ce qu'elle fera d'abord dans une région, probablement le Bade-Wurtemberg. Alors interviendra le problème des lock-outs massifs, comme je l'ai déjà indiqué. Encore que si les lock-outs sont trop massifs, cela peut avoir un effet contraire. Soit parce que les gens préféreront se mettre en grève et recevoir l'indemnité syndicale plutôt que d'être lock-outés, soit parce qu'ils verront jusqu'où ce gouvernement et le patronat sont main dans la main. D'ailleurs, sous cet angle-là, cette grève pourrait très bien avoir des prolongements politiques extrêmement importants. Après les revers électoraux de la gauche sur le plan national et local, une mobilisation réussie de l'IG-Metall et de l'IG-Druck und Papier serait susceptible de retourner la situation politique. C'est-à-dire de secouer sérieusement la stabilité de ce gouvernement particulièrement réactionnaire.

En tout cas le mois de mai sera décisif. Et, si nous gagnons là-dessus, ce sera une percée non seulement pour les syndicats en RFA mais pour le mouvement ouvrier européen.

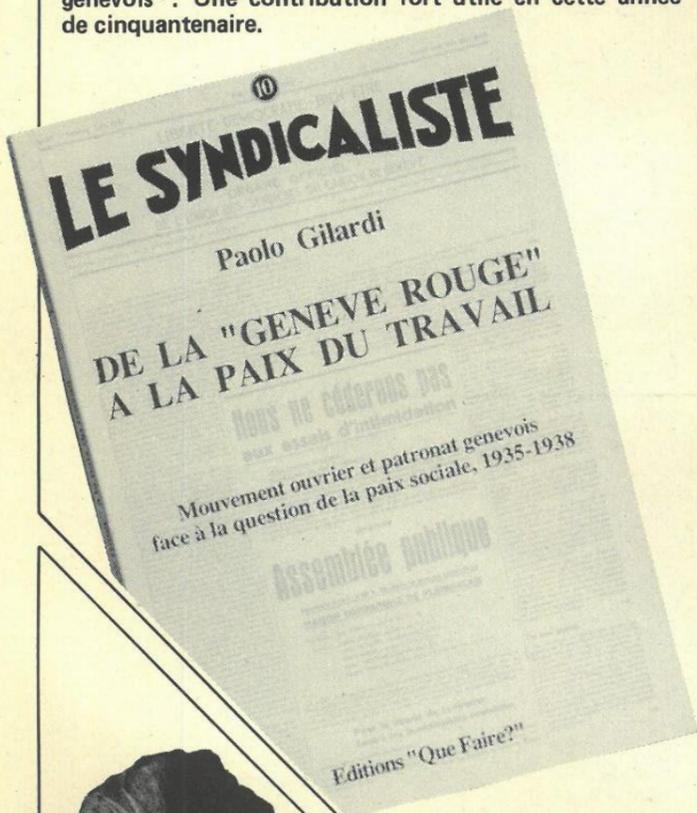
Propos recueillis par
Pietro Boschetti

1. Les grèves du printemps 1984 avaient débouché sur des conventions collectives dans le livre et la métallurgie fixant le temps de travail hebdomadaire à trente-huit heures et demie. Cette réduction d'une heure et demie s'est souvent effectuée sous la forme de journées libres, négociées dans les entreprises, ou bien par un raccourcissement de la journée du vendredi. Cet accord cependant ouvrait la porte à une plus grande flexibilité du travail.

Histoire ouvrière (1935 - 1938) :

LA PAIX DU TRAVAIL À GENÈVE

Il y a cinquante ans, le mouvement ouvrier suisse abordait une étape importante de son histoire. Konrad Ilg, président de la Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie (FOMH), et Ernest Dübi, président de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, signaient, le 19 juillet 1937, la première Convention de paix du travail. Cette conception des rapports entre partenaires sociaux — ni grèves, ni lock-out — se répandra dans l'ensemble de l'industrie. Comment en est-on arrivé là? Quelles furent les réactions? En quoi cela sanctionne-t-il une évolution, déjà sensible auparavant, des organisations syndicales? Autant de questions que Paolo Gilardi aborde en étudiant de près l'exemple genevois¹. Une contribution fort utile en cette année de cinquantenaire.



Les années trente se distinguent par d'importantes luttes sociales, en Suisse comme ailleurs. A Genève, plusieurs événements chauffent l'ambiance : la fusillade de novembre 1932, bien sûr, contre une manifestation antifasciste; divers scandales politico-financiers; des grèves, principalement animées par la FOBB (syndicat du bâtiment et du bois) et son prestigieux secrétaire Lucien Tronchet; la victoire électorale, en novembre 1933, du Parti socialiste genevois qui disposera d'une majorité au gouvernement cantonal tout en restant minoritaire au législatif. C'est le début de la "Genève rouge de Léon Nicole". Et les syndicats?

En croissance

Paolo Gilardi dresse, dans deux chapitres abondamment documentés, la structure économique du canton ainsi que la situation et l'évolution de la classe ouvrière et de ses organisations. Concernant le premier point, l'auteur relève que "le bâtiment est, au début des années trente le secteur industriel le plus important, (...) (Cependant) lourdement frappé par la crise, limité, sous le gouvernement socialiste, par le blocage relatif des grands travaux publics, le bâtiment perd, au cours des années trente, son rôle prédominant (...). Le fait marquant de cette période est l'extraordinaire essor de l'industrie des métaux et des machines qui passe du deuxième rang en 1930 au rôle de principale branche industrielle en 1941" (p. 24). L'horlogerie, par contre, "axée surtout sur la petite production spécialisée",

subit de plein fouet les contre-coups de la crise. On observe ainsi un déplacement en faveur des secteurs de pointe, métallurgie et chimie. D'où un phénomène de concentration de la main-d'œuvre dans les entreprises fortes, quoique ce processus soit moins marqué à Genève qu'ailleurs en Suisse.

Sur le plan syndical, cette période (1927 - 1937) se solde par un doublement de l'effectif des syndicats membres de l'Union des syndicats du canton de Genève (USCG) qui passe de 5000 à 11 000. La FOBB et la FOMH en sont les principaux artisans. L'auteur calcule "des taux de syndicalisation moyens de 30,4 o/o pour les ouvriers du bois et du bâtiment et de 20,1 o/o pour les ouvriers métallurgistes et horlogers. (...) On peut donc définir la période comme une phase d'essor du syndicalisme à Genève avec, cependant, une faible implantation dans les entreprises. (...) Cette faible implantation (surtout pour la FOMH) aura des implications sur l'activité syndicale et sur l'attitude patronale" (p. 53).

"Garantir la relance"

Abordant ensuite les luttes ouvrières, essentiellement menées dans le bâtiment, où il distingue trois phases — offensive entre 1928 et 1932; défensive dès 1932 et un nouvel essor des luttes pour des contrats collectifs à partir de la reprise en 1936 — l'auteur examine la controverse sur la loi Duboule, sentant "bon" son corporatisme, mais mal vue par les patrons de la métallurgie en raison de leur refus de principe de tous contrats collectifs.

C'est dans ce cadre qu'intervient l'accord de paix du travail. "L'accord répond à une exigence immédiate, souligne Paolo Gilardi, celle de bloquer les luttes revendicatives engagées ou à venir, dans le but de garantir la reprise et la relance de l'industrie d'exportation" (p. 115). Dès lors, malgré ses réticences anticontractuelles, l'UIM (Union des industriels en métallurgie) genevoise signe à son tour en janvier 1938. Un geste applaudi par la FOMH qui voit là l'occasion de se faire reconnaître comme interlocuteur du patronat sans passer par une réelle mobilisation.

Des réactions? Pas des masses, en vérité, à part la FOBB qui critique publiquement l'accord. "Il faut d'abord relativiser (...) la combativité du prolétariat à Genève, explique l'auteur. (Les) conflits ne touchent pratiquement pas la métallurgie, branche économique du secondaire qui s'affirme au cours des années trente. Les luttes ouvrières y sont rares, voire inexistantes, et l'organisation syndicale faible. Cela joue un rôle certain : la direction locale de la FOMH peut ainsi se rallier à la politique de paix du travail sans rencontrer d'opposition importante dans les usines" (p. 137).

Pietro Boschetti

1. Paolo Gilardi. *De la "Genève rouge" à la paix du travail. Mouvement ouvrier et patronat genevois face à la question de la paix sociale, 1935 - 1938*. Editions "Que faire?", Genève, 1987, 160 pages. L'auteur de cette étude consacrera prochainement dans ces colonnes une série d'articles sur la paix du travail.

**ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-
MÊMES**

NI HAÏNE

NI OUBLI

Dans les combles de l'Hôtel de Ville, 2, place La Palud, à LAUSANNE, la Municipalité de Lausanne et la section vaudoise de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) organisent l'exposition *N'oublions pas!* — 40 ans après la libération des camps de concentration. Du ma 28 avril au ve 22 mai, de 09h à 12h et de 13h à 17h (fermé le sa et le di et le 1er mai).

C'est un premier pas. Espérons que l'histoire que l'on apprendra dans les écoles vaudoises sur cette période ne cachera pas des faits essentiels qu'elle ne mentionne pas actuellement, par exemple le

rôle de la Suisse pendant la période nazie et la Deuxième Guerre mondiale, la fermeture des frontières aux réfugiés juifs, le rôle de certaines autorités suisses, l'invention par la police suisse du "J" dans les passeports des Allemands et des Autrichiens juifs, etc.

Le mercredi 20 mai, la LICRA organise à la Cinémathèque Suisse (Casino de Montbenon) une soirée (en collaboration avec cette dernière) : à 20h45 à la Salle Paderewski. Films *Le temps du ghetto*, de Frédéric Rossif (France, 1961) : Varsovie occupée par les nazis. *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais (France, 1955).

LAUSANNE

Musée des Arts Décoratifs, Villamont 4 du sa 25 avril au di 31 mai, tous les jours de 10 à 12h et de 14 à 18h, le ma aussi de 20 à 22h : exposition *Livres sans paroles*, livres-objets de terre, de pierre, de fibres végétales, de métal, de verre...

Cinémathèque Suisse, Casino de Montbenon Fin avril et début mai : films de Fred Zinnemann ("Le train sifflera trois fois", "Julia", et "Les révoltés d'Alvarado", film réalisé au Mexique en 1937 par le groupe américain Frontier Film, entre autres). Films de Carlo Lizzani et films avec Louis Jouvet. Renseignements : (021) 20 93 46 ou au Casino. Et ne manquez pas le film de Bertrand Tavernier *Autour de Minuit*, qui repasse sur nos écrans.

Nous apprenons que la Fondation vaudoise pour le cinéma soumettra bientôt à la presse son projet d'aide à la culture sous forme de défalcation d'impôts. A suivre.

L'événement

Flocages à l'amiante en Suisse et aux Etats-Unis :

LES POLLUEURS SERONT-ILS LES PAYEURS ?

En avril 1985, l'Office fédéral de la protection de l'environnement communiquait aux cantons son recensement "des constructions traitées avec du flocage d'amiante", soit 4000 bâtiments. Depuis lors, les chantiers de déflocage se sont multipliés çà et là et les photos de presse ont familiarisé le public avec l'image particulière de ces chantiers : des ouvriers en véritable scaphandre dans des locaux eux-mêmes enfermés dans une bulle de plastique sous dépression pour protéger le milieu extérieur.

L'aspect sur lequel tout le monde, en Suisse, a passé comme chat sur braise, c'est la facture. Certes on s'est alarmé du coût du déflocage. Surtout la droite quand elle voulait en mettre en question l'utilité. Mais personne n'a posé publiquement la question "qui doit payer?". Est-il juste que ce soient les contribuables, et les propriétaires privés? Tandis que le déflocage est devenu un marché lucratif pour ce même secteur des entreprises de revêtements dans la construction qui ont floqué à tout va des années trente jusqu'au début des années soixante-dix. Quand ce ne sont pas carrément les mêmes entreprises.

Avant que l'Office fédéral de la protection de l'environnement puisse établir son recensement du 21 mars 1985, il avait fallu plus d'une année de tractations pour que les trois principales entreprises qui avaient floqué acceptent de remettre leurs listes (ce qui était la seule manière de faire), à savoir Bernard Hitz Soehne, Uster, CTW-Spray AG, Muttentz et Schneider & Co, AG, Winterthur. Ces entreprises, après avoir refusé longuement, ont finalement fait le geste contre l'assurance discrète qu'on ne se retournerait pas contre elles. Mais c'est bien sûr! Concernant le seul canton de Vaud, le recensement contient 111 bâtiments et un total de 59 894 m² floqués. Le déflocage coûtant entre 100 et 250 francs le m², la facture s'élèverait à quelque 7 ou 14 millions de francs si l'on devait tout défloquer. Pour toute la Suisse, cela irait chercher dans le quart ou le tiers de milliard.

Aux USA, depuis le début des années quatre-vingt, plusieurs milliers de propriétaires de bâtiments floqués à l'amiante se sont retournés en justice contre les entreprises responsables pour qu'elles prennent à leur charge les frais de déflocage, en particulier 30 000 écoles appartenant à des communes, des comtés et des Etats. Comme grande première, le 9 avril 1984, le district scolaire No 5 du comté de Lexington, Caroline du

Sud, obtenait dans un arrangement 675 000 dollars de l'entreprise United States Gypsum.

Inconduite outrageante

Cette information est tirée d'un livre qui a eu un grand retentissement aux USA lors de sa parution en 1985 (*Outrageous Misconduct*, Paul Brodem, Pantheon Books, New York). En français: *Inconduite outrageante*. C'est la désignation en langage juridique américain de la faute pour laquelle les tribunaux ont condamné les entreprises de l'amiante non seulement à payer aux ouvriers malades plaignants des dommages et intérêts, mais ce que le droit US appelle des "dommages punitifs". Brodem raconte les efforts des avocats défendant des ouvriers floqueurs malades et qui ont poursuivi en justice les fabricants d'amiante, en particulier le plus grand Johns-Manville.

On considère généralement que la communauté scientifique internationale a été convaincue du danger pour la santé de l'amiante, et en particulier de son caractère cancérigène, par la Conférence internationale sur les effets biologiques de l'amiante, organisée en 1964 par l'Académie des sciences de New York.

De 1961 à 1973 les industries ont gagné leurs procès en prétendant qu'avant cette conférence de 1964 elles ne pouvaient pas connaître le danger.

Les avocats des plaignants ont alors creusé plus d'un demi-siècle d'histoire de l'amiante. Ils ont commencé à gagner leurs procès quand ils ont démontré que :

— Depuis les années vingt-trente, les dangers pour la santé de l'amiante étaient documentés par une littérature médicale comprenant plusieurs dizaines de titres pour la période avant 1960. La première grande étude démontrant les conséquences chez les ouvriers floqueurs date de 1955 et dès 1954 l'Allemagne fédérale reconnaissait officiellement le cancer des poumons comme ma-

ladie professionnelle pouvant être causée par l'amiante.

— Depuis les années vingt-trente, ces industries avaient bloqué l'information sur les maladies dues à l'amiante tout en payant des dédommagements à l'amiante à de nombreux ouvriers.

Un long silence

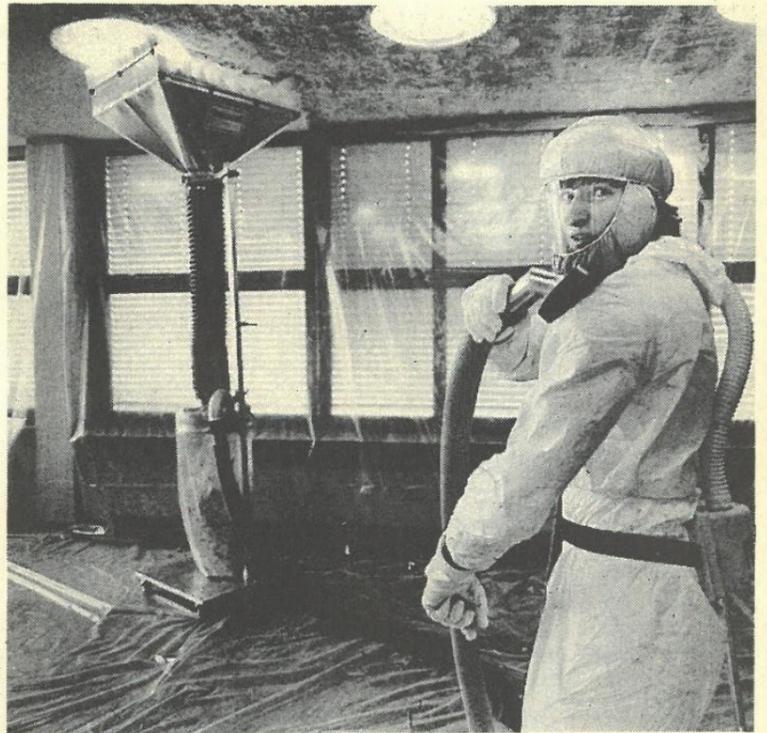
En 1931, l'assureur des compagnies Raybestos-Manhattan et Johns-Manville, l'assurance Metropolitan Life, leur communiquait une étude de son médecin spécialiste, le Dr Anthony Lanza, *Effets de l'inhalation de poussière d'amiante sur les poumons d'ouvriers de l'amiante*, qui concluait entre autres que, sur 126 ouvriers qui avaient plus de trois ans dans l'industrie, 67 avaient une asbestose. Quand Lanza voulut, en 1934, publier son étude dans une série de publications du gouvernement fédéral, Vandiver Brown, directeur du service juridique de Johns-Manville, exigea des corrections. Il mit une étude d'avocats (d'avocats, pas des médecins!) sur l'affaire: les pressions réussirent. Non seulement l'article publié en janvier 1935 était mutilé et légalisant, mais Lanza et la Metropolitan Life aideront pendant une dizaine d'années Johns-Manville et Raybestos-Manhattan à débouter des ouvriers plaignants devant les tribunaux. Lanza quittera la Metropolitan Life après la guerre pour devenir professeur de médecine industrielle à l'Université de New York!

Le 25 septembre 1935, Miss A.S. Rossiter, éditeur à Philadelphie du magazine spécialisé *Asbestos* écrivait à Sumner Simpson, président de Raybestos-Manhattan :

"Dear Sir,
"Vous vous souvenez que nous vous avons écrit à plusieurs reprises au sujet de la publication d'informations ou de discussion portant sur l'asbestose et sur l'effort qui a été fait, qui est fait, pour l'éliminer ou à tout le moins la réduire.

"Chaque fois, vous nous avez prié, pour certaines raisons évidentes, de ne rien publier, et naturellement vos désirs ont été respectés.

"Néanmoins, il est possible que cette fois, les raisons de votre objection à tout publicité sur ce sujet aient été éliminées, et si c'est le cas, nous aimerions beaucoup traiter tout le sujet dans "Asbestos."



Déflocage d'un bâtiment : entre 100 et 250 francs le m². Qui paiera ?

Le 1er octobre, Simpson envoie copie de cette lettre à Vandiver Brown de Johns-Manville en ajoutant : "Je pense que moins on parle de l'asbestose, mieux nous nous en porterons. Mais en même temps, nous ne pouvons pas oublier que nombre d'articles sur la protection contre la poussière d'amiante et sur l'asbestose ont paru dans les magazines spécialisés britanniques. Le magazine "Asbestos" a pour vocation commerciale de publier des articles portant sur notre branche et ils ont été très obligeants en ne reproduisant pas les articles britanniques."

Asbestos ne publiera rien sur ce sujet empoisonné jusque dans l'après-guerre (pages 112 à 117).

Le géant se dérobe

Le 26 août 1982, la Manville Corporation, qui ne s'appelle plus Johns-Manville, faisait sensation en entamant publiquement la procédure prévue par le chapitre 11 du Code fédéral des faillites. Cette procédure, espèce d'équivalent du concordat chez nous, permet à un débiteur de se mettre en cessation provisoire de paiement et d'entamer sous contrôle judiciaire une réorganisation et un arrangement avec ses créanciers. Manville faisait ce pas pour le motif sans précédent qu'elle faisait l'objet de 16 500 procès intentés par des ouvriers malades de l'amiante. Les dix procès qu'elle avait perdus pendant le premier semestre de 1982 l'avaient vue condamnée en moyenne à payer 600 000 dollars chaque fois. Elle prévoyait pour l'avenir un total de 52 000 plaintes et une facture de 2 milliards de dollars. Manville à l'abri du chapitre 11, cela voulait dire qu'elle filait par une aventureuse astuce sous le nez des malheureux plaignants qui devraient se contenter d'arrangements modestes.

Manville ne manquait pas de sauveurs qui se sont précipités à son chevet. En tête : le sénateur de l'Etat du Colorado, où Manville a son siège, ayant déposé en 1980 un projet de loi empêchant des ouvriers de l'amiante d'agir en justice mais créant un fonds de compensation, avec contribution des contribuables, pour les ouvriers malades. Avec des primes strictement limitées cependant. Qui est ce sénateur? Le jeune favori du Parti démocrate Gary Hart.

L'amiante et les notables de province

Armé de ce genre de documentation, l'auteur du présent article, également conseiller communal d'Alternative socialiste verte à Nyon, a déposé le 30 mars une "motion proposant que la commune cherche à se faire rembourser par les entreprises responsables les dépenses occasionnées par le déflocage de l'abri de la protection civile de la route du Stand".

Ce déflocage, qui aura lieu au mois de mai dans un établissement scolaire, va coûter quelque 49 000 francs.

Le flocage a été posé en 1969/1970 par l'entreprise SIKA, avatar de CTW-Spray. Dans ma motion, j'argumentais que CTW-Spray savait en 1969/1970 :

— que les flocages à l'amiante étaient dangereux;

— que leur interdiction était discutée dans de nombreux pays. C'est en 1969 que des premiers pays européens ont interdit les flocages à l'amiante;

— que la date approchait en Suisse aussi où il ne serait plus possible d'utiliser ce matériau d'isolation. C'est en 1972 que la CNA (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents) a obtenu des entreprises floqueuses qu'elles renoncent à ce procédé et c'est en 1975, à l'épuisement de leurs stocks, que cette renonciation a pris pleinement effet.

De plus CTW-Spray, liée à la maison US Asbestos Corporation, ne pouvait pas ignorer en 1969 la vague de procès en cours aux USA.

Ma motion proposait que la commune étudie la possibilité juridique d'une action en justice contre SIKA-CTW-Spray et prenne contact avec d'autres communes, qui ont à financer des déflocages, pour envisager une démarche commune.

Avant de balayer ma motion au vote grâce à sa confortable majorité, la droite nyonnaise s'est livrée à un véritable tir de barrage contre motion et motionnaire par un invraisemblable chahut et en prétendant que l'amiante "n'était que l'os à ronger du PSO, ex-Ligue marxiste révolutionnaire".

Mais la question devait être posée. Et elle le sera dans d'autres législatifs de collectivités publiques qui ont à faire face à des dépenses de déflocage.

Robert Lochhead